

L'AGENCE

D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE



Le programme EN BREF

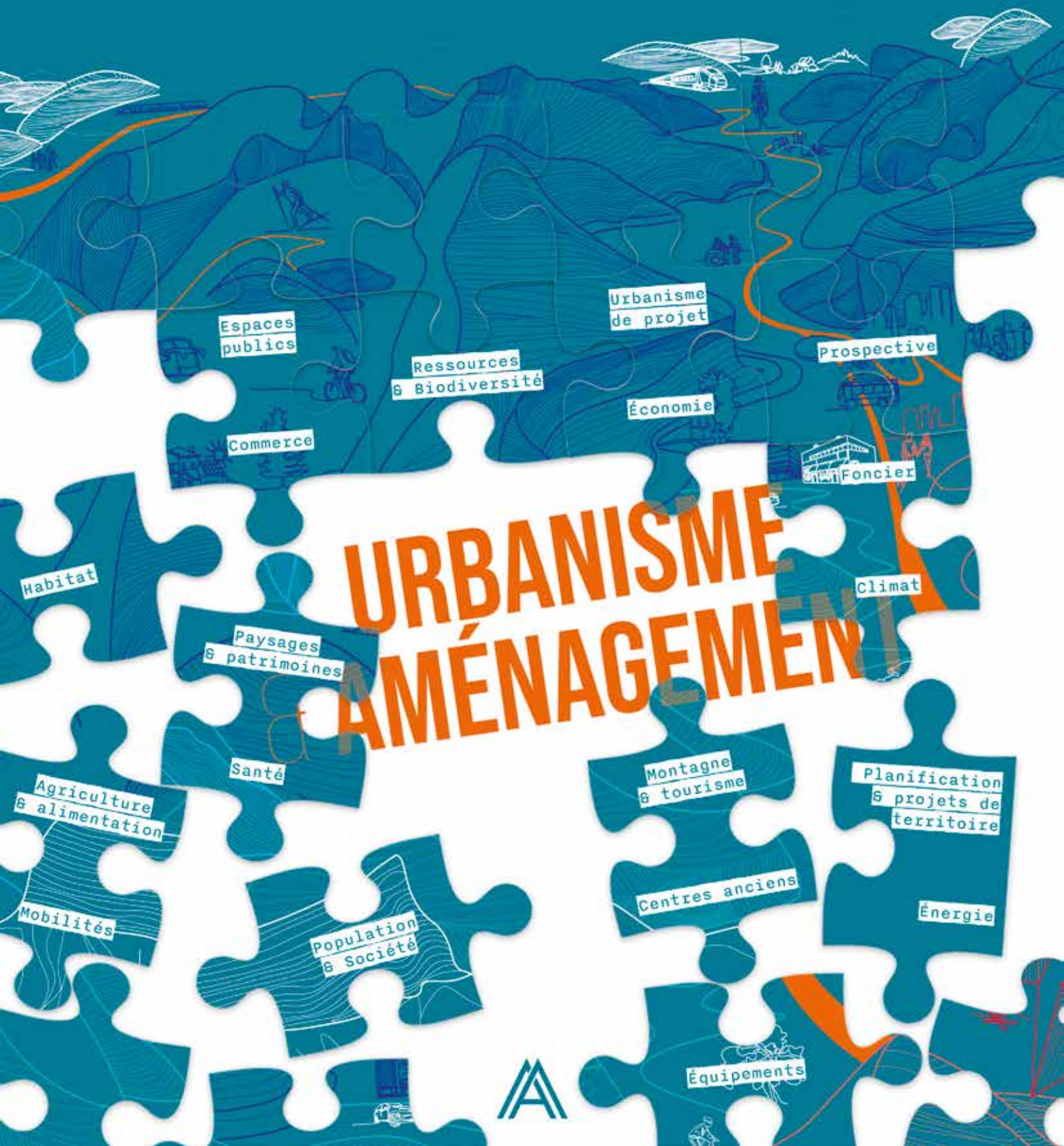
2026

— V — V — V — V — V — V —

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ÉVALUER ANIMER PARTAGER

NOS CHAMPS D'INTERVENTION

AU SERVICE DE LA FABRIQUE
DES TERRITOIRES



URBANISME AMÉNAGEMENT

Habitat

Espaces
publics

Urbanisme
de projet

Prospective

Ressources
& Biodiversité

Économie

Commerce

Foncier

Climat

Paysages
& patrimoines

URBANISME AMÉNAGEMENT

Santé

Agriculture
& alimentation

Mobilités

Population
& Société

Montagne
& tourisme

Centres anciens

Planification
& projets de
territoire

Énergie

Équipements



LE MOT DU DIRECTEUR

Frédéric PONTOIRE



Le programme partenarial d'activité 2026 traduit **un haut niveau d'engagement au service de nos membres**, dans un contexte singulier : celui du renouvellement des exécutifs locaux, entraînant l'installation de nouvelles équipes municipales et intercommunales, ainsi que des nouvelles instances pour les syndicats mixtes et établissements publics. **Ce moment démocratique fort est aussi un temps de transmission, d'appropriation et de mise en perspective.** Il confère à l'Agence une responsabilité particulière : celle d'accueillir les nouveaux élus, d'accompagner la prise en main des compétences et l'affirmation des ambitions, d'éclairer les choix à venir et de donner à chacun, nouvellement installé ou reconduit, les clés de compréhension des dynamiques à l'œuvre sur son territoire.

Les contraintes budgétaires et financières pesant sur les collectivités demeurent prégnantes, appelant à la fois lucidité et inventivité dans la conduite de l'action publique, en posant de nouvelles exigences : anticipation des changements dans un contexte de vulnérabilités croissantes, équilibre entre l'urgence d'agir et le temps long de la planification, efficacité des politiques publiques travaillées en coopération (entre institutions, entre communes et intercommunalités au sein du bloc local, entre intercommunalités en interterritorialité), adaptation et ajustement des services rendus aux usagers, optimisation des infrastructures et des équipements publics, protection et valorisation des ressources et des patrimoines, prise en compte de la santé des habitants, soutien aux mobilités décarbonées, réponse aux besoins en logement, usages sobres du foncier... le tout en suscitant une mobilisation positive sans dogmatisme pour engager les indispensables transitions.

Plus que jamais, les territoires ont besoin de croiser les approches, de relier les échelles et de mettre en cohérence les politiques publiques. C'est précisément la vocation de l'Agence qui depuis près de 60 ans œuvre pour les territoires de l'aire grenobloise. **L'Agence est et doit rester un outil d'ingénierie publique accessible, à l'écoute des préoccupations territoriales et sociétales, source de solutions et d'efficacité, au service de la décision publique.** Dans un monde marqué par l'incertitude et la complexité, notre conviction demeure intacte : c'est en croisant les expertises, en mutualisant les moyens et en anticipant les mutations que nous construirons, ensemble, les territoires de demain.

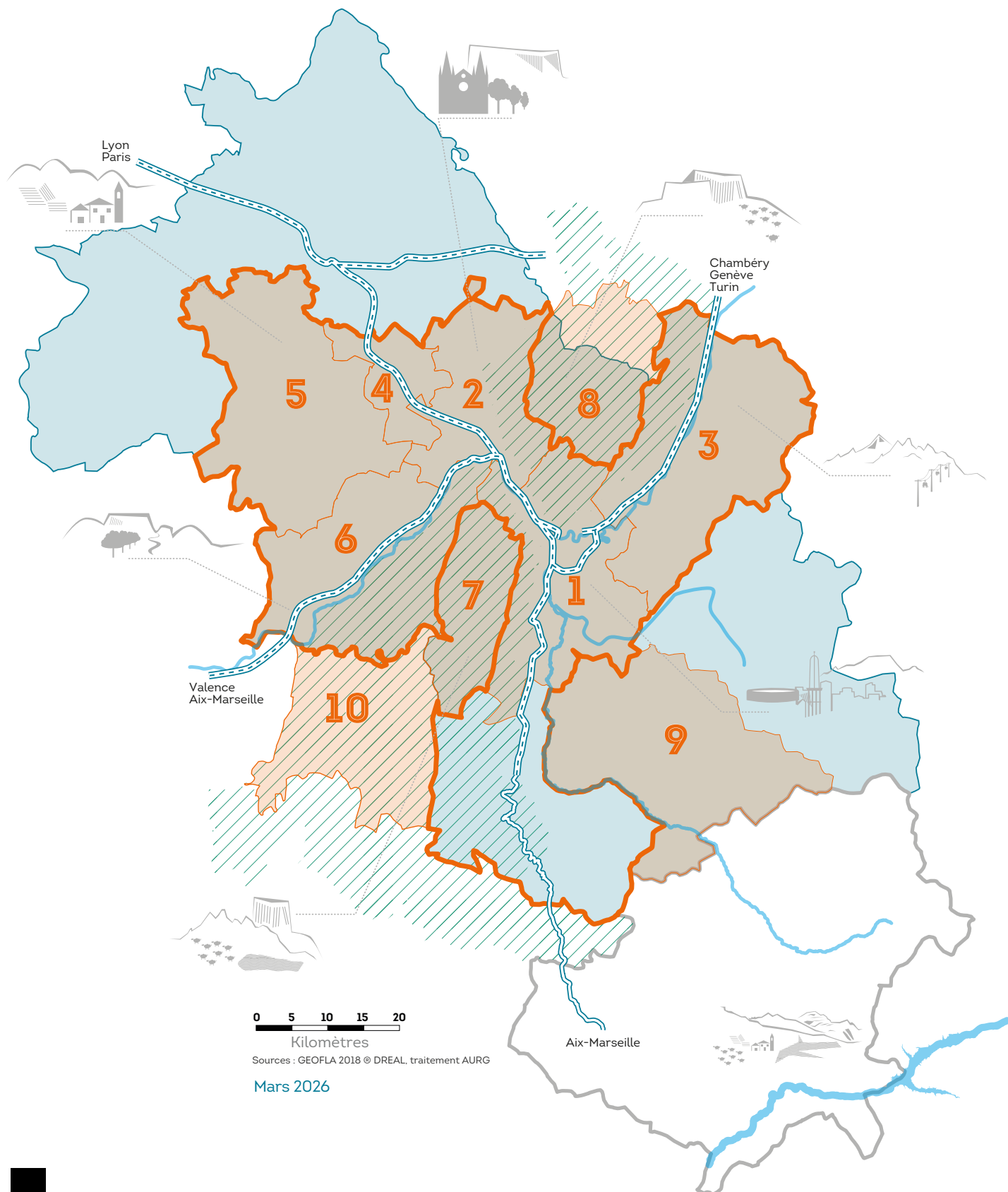
SOMMAIRE

- P4 Une Agence partenariale
- P6 Un programme piloté avec les membres
- P8 **SOCLE** Passoires - bouilloires
- P9 **SOCLE** Habitat, peuplement, vieillissement
- P10 **SOCLE** Le RARRe
- P11 **SOCLE** Parlon'ZAN
- P12 Appuyer les stratégies territoriales et la prospective
- P14 Animer les dispositifs d'observation et les observatoires
- P16 Maintenir le haut niveau d'intervention en matière de planification territoriale et d'urbanisme réglementaire
- P18 Déployer les interventions en projet urbain et urbanisme de projet
- P20 Mobiliser les expertises thématiques prioritaires
 - P20 Climat - Énergie
 - P21 Ressources & Biodiversité
 - P22 Économie
 - P23 Commerce
 - P24 Habitat
 - P25 Foncier
 - P26 Santé
 - P27 Population & Société
 - P28 Montagne & Tourisme
 - P29 Agriculture & Alimentation
 - P30 Mobilités
 - P32 Équipements - Patrimoines & Paysages
 - P33 Centres anciens
- P34 Une équipe pluridisciplinaire
- P35 Vos interlocuteurs
- P36 L'Agence utile

UNE AGENCE PARTENARIALE

UN GRAND TERRITOIRE EN COMMUN

ASSOCIATION LOI 1901, DONT LES MISSIONS SONT PRÉVUES PAR L'ARTICLE L 132-6 DU CODE DE L'URBANISME, L'AGENCE D'URBANISME COMPTE PARMI SES 215 MEMBRES LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET LEURS GROUPEMENTS, L'ÉTAT ET D'AUTRES ACTEURS TERRITORIAUX ET INSTITUTIONNELS.



LES MEMBRES, INSTITUTIONS ET PARTENAIRES ASSOCIÉS

EPCI

- 1 Grenoble Alpes Métropole
 - 2 Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
 - 3 Communauté de communes Le Grésivaudan
 - 4 Communauté de communes Bièvre Est
 - 5 Bièvre Isère Communauté
 - 6 Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
 - 7 Communauté de communes du Massif du Vercors
 - 8 Communauté de communes Cœur de Chartreuse
 - 9 Communauté de communes de la Matheysine
 - 10 Communauté de communes Royans Vercors
- + 166 communes



EP SCoT de la Grande Région de Grenoble



Département de l'Isère



Parcs naturels régionaux (PNR)
PNR du Vercors
PNR de la Chartreuse



Syndicat mixte du SCoT de l'aire gapençaise

- État (dont DREAL, DDT...)
- Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG)
- Établissement public foncier du Dauphiné (EPFL-D)
- Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (Epora)
- Université Grenoble Alpes (UGA)
- Crous Grenoble Alpes
- Agence régionale de santé (ARS)
- CHU Grenoble Alpes
- Association des bailleurs sociaux de l'Isère (Absise)
- Ville de Grenoble et CCAS
- CIAS du Pays Voironnais
- ...

L'Agence est membre de la Fnau et d'urbA4, le réseau des quatre agences d'urbanisme Auvergne-Rhône-Alpes



UNE GOUVERNANCE AVEC LES COLLECTIVITÉS MEMBRES

Le **programme partenarial d'activité**, élaboré en concertation avec les membres, est voté chaque année par le conseil d'administration de l'Agence. Le suivi régulier de ce programme et la préparation des instances (CA et AG) sont assurés par le bureau.

3 CATÉGORIES DE MEMBRES

L'association est constituée de membres de droit et de membres actifs ainsi que des personnes associées participant aux activités de l'Agence.

Membres de droit (voix délibérative) : de par leur rôle fondateur ou spécifique dans le partenariat de l'association, sont membres de droit, l'État, le Département de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole, le Pays Voironnais, Le Grésivaudan, le SMMAG, l'EP SCoT de la Grande Région de Grenoble.

Membres actifs (voix délibérative) : l'ensemble des collectivités territoriales et leurs groupements adhérents de l'association.

Personnes associées (voix consultative) : personne physique ou morale de droit privé ou public (dont les collectivités territoriales ou leurs groupements ne participant pas au financement des travaux de l'association), intéressée à l'objet de l'association.

LES INSTANCES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

215 représentants des membres de droit et des membres actifs ainsi que des personnes associées participant aux activités de l'Association.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

33 représentants des membres de droit et des présidents de chaque EPCI membre actif (ou de ses représentants).

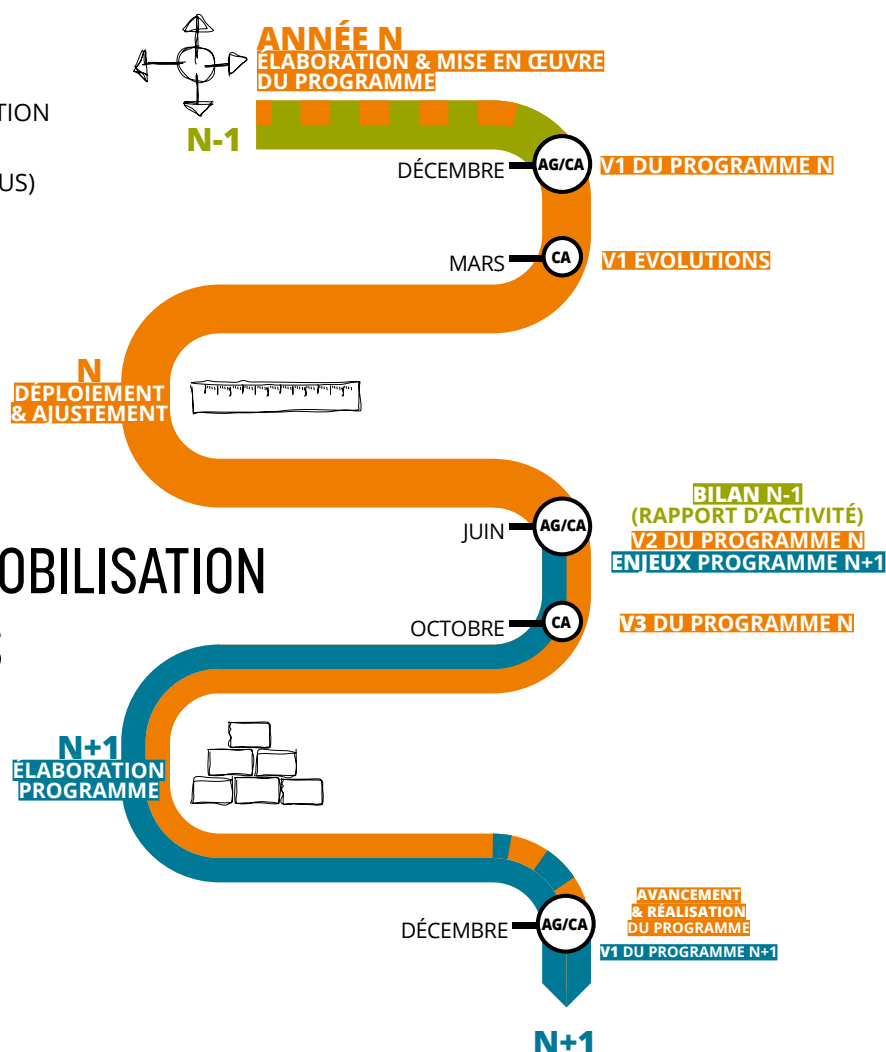
LE BUREAU

8 représentants, président, trois vice-présidents, trésorier, secrétaire et deux autres représentants élus par le conseil d'administration. Les autres représentants des EPCI, l'État et le président du conseil scientifique sont également invités au Bureau.

UN PROGRAMME PILOTÉ AVEC LES MEMBRES

LA CONSTRUCTION ET LE SUIVI DU PROGRAMME SE FONT EN CONTINU AVEC LES MEMBRES, EN PRÊTANT ATTENTION AUX COMPÉTENCES TECHNIQUES ET EXPERTISES MOBILISÉES (LES CONTENUS) ET AUX CONDITIONS DE RÉALISATION (PROCESSUS).

LE TEMPS DE MOBILISATION DES INSTANCES



QUOI ?

La programmation de l'activité répond aux expertises attendues par les membres de l'Agence, dans le respect de plusieurs impératifs.

- Mener à bien les chantiers du socle partenarial, de manière pluriannuelle, partager et valoriser ce qui est produit.
- Conforter l'offre de services de l'Agence afin de répondre aux besoins, préoccupations et évolutions de contexte.
- Mettre en avant des focales spécifiques, répondant aux attentes collectives et aux enjeux territoriaux majeurs.
- Rechercher plus de cohérence dans l'articulation des missions en ciblant la plus-value de l'intervention de l'Agence, seule ou avec d'autres.
- Mieux mutualiser les études entre les membres et partenaires (méthodes, enseignements...).

APPROCHE PAR LES CONTENUS

COMMENT ?

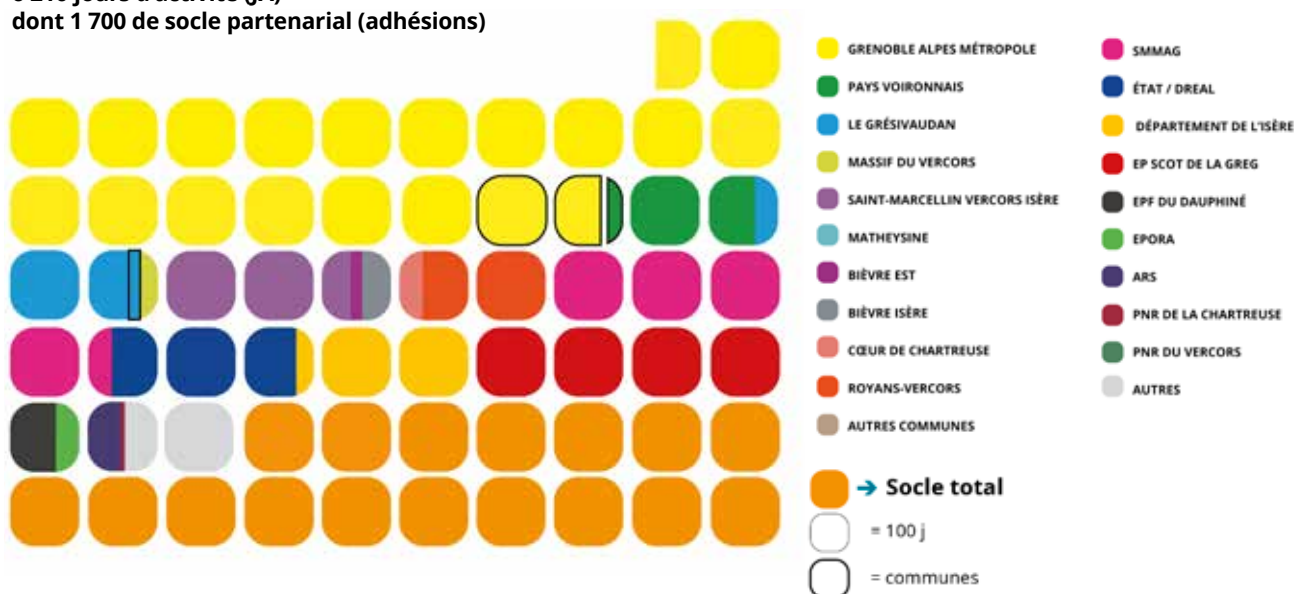
L'identification des contenus tient aussi à la manière dont les sujets sont construits et abordés, aux modalités et temporalités d'échanges et de débat.

- Démarrer au plus tôt le processus de construction du programme.
- Anticiper le bilan des jours d'activité à mi-année pour ajuster la réalisation du programme de l'année en cours et anticiper celui de l'année à venir.
- Collecter l'expression des élus et des techniciens : ajustements, reconduction de missions, nouveaux sujets, besoins de conseil et d'accompagnement...
- Informer les décideurs de l'avancement du programme et des jours réalisés.
- Inscrire la construction du programme dans les calendriers de programmation budgétaire de nos membres et partenaires.

APPROCHE PAR LES PROCESSUS

UN PROGRAMME D'ACTIVITÉ MUTUALISÉ

6 210 jours d'activité (JA)
dont 1 700 de socle partenarial (adhésions)



AVEC UN SOCLE PARTENARIAL

Le socle de l'Agence constitue un **espace mutualisé**, pensé pour accompagner **chaque territoire membre** dans ses projets, ses choix et ses ambitions. Il apporte des ressources essentielles pour décider, agir et anticiper, au service de missions d'intérêt collectif :

■ Veille & documentation

Pour que vos décisions s'appuient sur des informations fiables, actualisées et pertinentes.

■ Communication & valorisation

Pour vous informer et partager les éclairages, réalisations et savoir-faire.

■ Observation territoriale / SIG, SIT / Bases de données

Pour vous offrir une lecture fine et objective de vos dynamiques locales, et alimenter vos stratégies grâce à des données et analyses robustes.

■ Animation & partenariats

Pour favoriser les synergies, amplifier vos réseaux et faire émerger des coopérations utiles entre territoires.

■ Réflexions prospectives & appui du Conseil scientifique

Pour anticiper, imaginer et préparer l'avenir à vos côtés, en vous apportant un éclairage sur les évolutions à venir.

■ Assistance aux EPCI et à leurs communes

Pour répondre au plus près de vos besoins opérationnels, qu'il s'agisse d'appui ponctuel ou d'accompagnement plus structuré.

Fort des acquis des années passées, ce socle commun continuera en 2026 à mettre en avant les sujets correspondant aux préoccupations des membres :

■ la sobriété foncière

■ la mise en œuvre du ZAN

■ la prospective et le RARRe

■ l'observation renouvelée.

Il permettra également de consolider la toile de l'eau que l'Agence a initiée en 2025 et d'anticiper des sujets « incubateurs » et porteurs pour les membres (**le vieillissement de la population, le renouvellement des équipements, la transformation des passoires thermiques**).

ET 5 GRANDES CATÉGORIES DE MISSIONS

1

APPUYER
LES STRATÉGIES
TERRITORIALES
ET LA
PROSPECTIVE

2

ANIMER
LES DISPOSITIFS
D'OBSERVATION
ET LES
OBSERVATOIRES

3

MAINTENIR
LE HAUT NIVEAU
D'INTERVENTION
EN MATIÈRE DE
PLANIFICATION
TERRITORIALE
ET D'URBANISME
RÉGLEMENTAIRE

4

DÉPLOYER
LES
INTERVENTIONS
EN PROJET
URBAIN ET
URBANISME
DE PROJET

5

MOBILISER
LES EXPERTISES
THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

SOCLE PARTENARIAL

PASSOIRES – BOUILLOIRES

OBSERVER LE CONFORT THERMIQUE DES LOGEMENTS

POUR ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DANS LA RÉSORPTION DES PASSOIRES & BOUILLOIRES THERMIQUES, L'AGENCE DÉVELOPPE LA CONNAISSANCE DU PARC RÉSIDENTIEL EXISTANT POUR LE COMPTE DE SES MEMBRES.

Constituer un socle de connaissances ...

À l'heure où les politiques de sobriété foncière et de transitions mettent l'accent sur la nécessité d'optimiser et de réinvestir au maximum le parc résidentiel existant, la connaissance des potentiels remobilisables est essentielle. Avec l'acquisition de la **Base nationale des bâtiments (BDNB) Expert** du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), l'Agence s'est dotée d'un outil supplémentaire pour observer ce parc, et plus précisément les logements passoires & bouilloires thermiques.

Cette base s'appuie sur les caractéristiques connues des bâtiments pour simuler les DPE les plus probables à l'échelle du bâti

et du logement. Il est ainsi possible d'avoir une vision quasi-exhaustive de **la performance énergétique et des émissions de GES** du parc de logements à l'échelle du Département. 93% des logements disposent d'un DPE simulé par la BDNB Expert (contre 28 % de logements avec un DPE « réel »).

La BDNB Expert comporte aussi un **indicateur de surchauffe des bâtiments** lors des périodes estivales. Celui-ci mesure la durée cumulée pendant laquelle les occupants d'un bâtiment sont exposés à une température supérieure à un seuil de confort prédéfini. Il est mobilisable au profit des actions visant à adapter le bâti à la multiplication des épisodes de canicule.

Dans le cadre du partenariat avec la Fnau, l'Agence participe aux échanges réguliers avec le CSTB sur l'interprétation des données et les évolutions à venir de la BDNB. Des intégrations de données socio-démographiques sont attendues dans le courant de l'année 2026.

... et le partager avec ses membres

Restituée dans deux publications offrant des éclairages complémentaires, cette connaissance a été présentée lors d'un webinaire, le 27 janvier 2026, qui a mobilisé une centaine de participants, témoignant de l'importance et de l'actualité du sujet.



REPLAY WEBINAIRE

A visionner sur la chaîne YouTube de l'Agence



LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU PARC RÉSIDENTIEL PRIVÉ DE L'AIRE GRENOBLOISE

Observation grand territoire

Portrait des logements étiquetés F ou G, qualifiés de passoires thermiques et enjeux de rénovation des bâtis sur le périmètre d'intervention de l'Agence. **Décembre 2025**

Une publication complémentaire partagera les données réactualisées et l'analyse de l'impact local de l'évolution de la méthode de calcul du DPE, applicable depuis le 1^{er} janvier 2026, favorisant l'électrification du chauffage des logements. Il en découle une diminution du volume de passoires thermiques, par « effet mécanique ».

À paraître en mai 2026



LE MARCHÉ DES PASSOIRES THERMIQUES

Im'modes de vie

Panorama des transactions de passoires thermiques, étiquetées F et G, dans le Sud Isère et des ajustements du marché immobilier face aux enjeux climatiques et sociaux contemporains, avec un focus sur les stations de sport d'hiver et les centre-villes et centre-bourgs engagés dans des démarches de revitalisation. **Décembre 2025**



PORTRAIT DES BOUILLOIRES THERMIQUES

L'analyse de l'indicateur de surchauffe de la BDNB Expert donnera lieu à la publication d'un portrait des logements dits bouilloires thermiques sur l'aire grenobloise.

À paraître au second semestre 2026.

HABITAT, PEUPEMENT, VIEILLISSEMENT

UNE OBSERVATION RENOUVELÉE

LES LOGIQUES DE PEUPEMENT DEVIENNENT MOINS PRÉDICTIBLES.
LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION VIENT ÉGALEMENT BOUSCULER
LE RENOUVELLEMENT GÉNÉRATIONNEL DES TERRITOIRES.

DANS CE CONTEXTE, DEUX APPROCHES COMPLÉMENTAIRES SONT
MENÉES PAR L'AGENCE DEPUIS 2024 : UNE APPROCHE QUANTITATIVE
POUR ANALYSER ET PROJETER LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES
AU REGARD DES CARACTÉRISTIQUES DU PARC DE LOGEMENTS
ET DE L'ENVIRONNEMENT RÉSIDENTIEL ET UNE APPROCHE QUALITATIVE
POUR MIEUX COMPRENDRE, À L'ÉCHELLE TRÈS LOCALE, LES RESSORTS
DE L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE ET DE L'ANCRAGE DES HABITANTS.

Une nécessaire évolution des projections démographiques

En 2026, l'Agence approfondit ses travaux sur les projections démographiques dans un contexte où la croissance de la population s'érode dans la plupart des territoires, sous le double effet d'une contraction des naissances et d'une augmentation des décès liée au vieillissement de la population, et où les migrations deviennent désormais le principal moteur démographique. Les projections issues du modèle Omphale de l'Insee montrent de plus en plus leur limite aux échelles territoriales fines et l'Agence travaille à intégrer plus finement les dynamiques habitat-peuplement dans ses méthodes de projection locale.

L'approche déployée fait varier les curseurs démographiques mais prend également en compte la question des spécificités locales en matière d'habitat : dynamiques d'occupation du parc ancien, évolution de la vacance et des résidences secondaires, renouvellement générationnel, rythme et perspectives de construction, gisement foncier.

La projection s'ancre alors dans la réalité du territoire ou de la commune. Une publication Méthodo viendra au second semestre expliciter ce nouveau méthodologique.

Une enquête sur les choix résidentiels à l'échelle du quartier

Cette approche qualitative vise à caractériser les logiques d'implantation résidentielles, évaluer la solidité de l'ancrage résidentiel. Une publication THEMA rendra compte en mai 2026 des principaux enseignements du déploiement de l'enquête habitants dans les quartiers Malherbe, Presqu'île à Grenoble et également dans le secteur Cosmocité, 120 Toises/Étoile et Minotiers sur Le Pont-de-Claix.

L'ensemble de ces enseignements et outils au service des territoires sera présenté lors d'un webinaire au second semestre 2026, en complément des publications citées.

Une approche transversale du vieillissement démographique

Plus globalement, l'Agence mobilisera aussi le socle partenarial, en 2026, au service de la connaissance des impacts du vieillissement sur les territoires.

L'approche sera transversale intégrant les réflexions en termes de santé ou encore de mobilités. L'ambition : créer une culture commune, définir des indicateurs et intégrer une dimension prospective pour éclairer l'action publique.



L'implantation des familles dans l'aire grenobloise THEMA HABITAT ET PEUPEMENT

Un portrait statistique de la démographie familiale et des dynamiques d'implantation dans les quartiers et communes de l'aire grenobloise.
2024

Un outil d'enquête pour comprendre les choix résidentiels à l'échelle du quartier THEMA HABITAT ET PEUPEMENT

Mai - juin 2026

Projections démographiques locales METHODO

Second semestre 2026



SOCLE PARTENARIAL LE RARRE

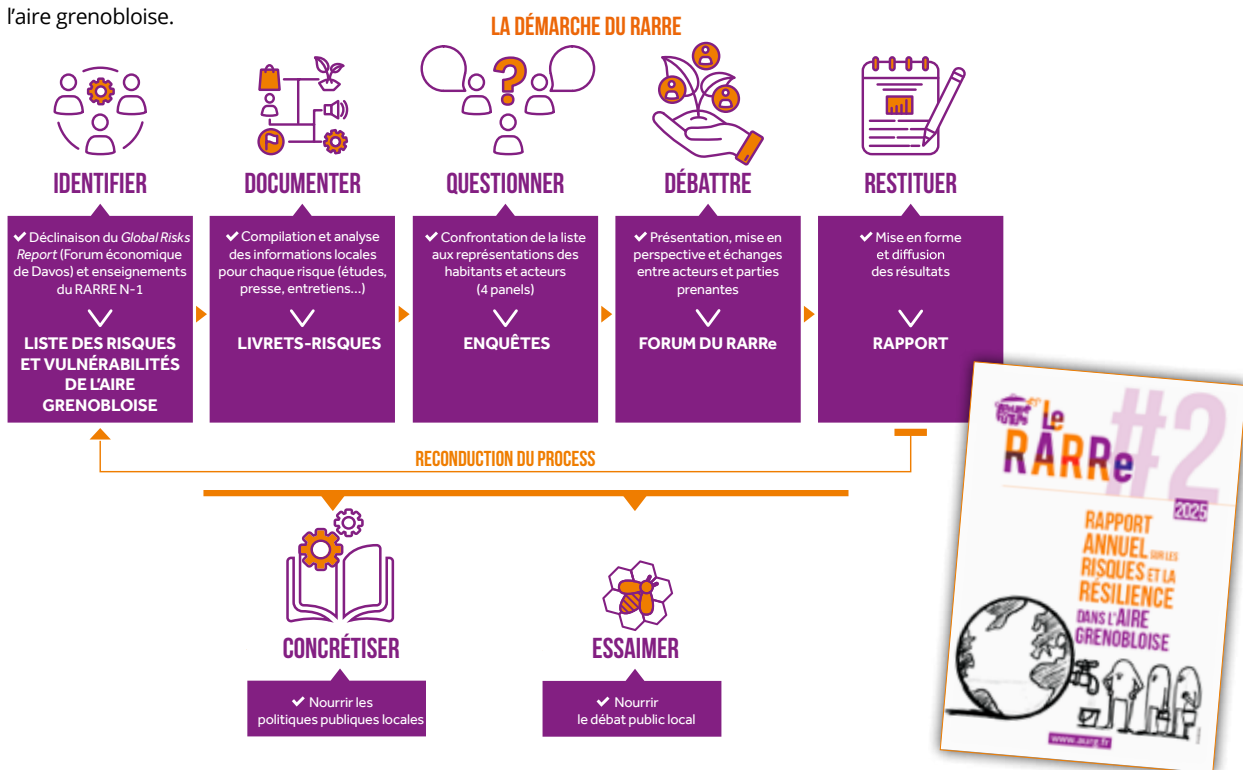
UN OUTIL DE PROSPECTIVE LOCALE



LE RARRE, RAPPORT SUR LES RISQUES ET LA RÉSILIENCE DANS L'AIRE GRENOBLOISE, EST LE FRUIT DES TRAVAUX DE L'ATELIER DES FUTURS, UN COLLECTIF D'ACTEURS INSTITUTIONNELS LOCAUX IMPULSÉ PAR L'AGENCE D'URBANISME. L'AMBITION : ÉCLAIRER L'ACTION PUBLIQUE LOCALE, DANS UN CONTEXTE D'INCERTITUDE.

Un processus reconductible

La démarche propose aux décideurs locaux une vision large des risques qui affectent ou pourraient affecter le territoire. Elle combine différentes phases permettant une analyse croisée des risques au prisme de la documentation, de l'enquête, du débat. Le rapport édition 2025 rend compte de cette analyse des risques menée à l'échelle de l'aire grenobloise.



Passer de la connaissance aux usages, vers un outil pour l'action publique

En 2026, l'accent est mis sur les étapes ESSAIMER et CONCRÉTISER afin de nourrir le débat public local et éclairer les territoires et les institutions pour l'élaboration de leurs stratégies de résilience. L'Agence propose à ses membres « l'atelier du RARre », un accompagnement sur-mesure pour aborder le sujet des risques et de la résilience.

Animé en plusieurs étapes, l'atelier propose un parcours modulable de la sensibilisation à la recherche de pistes de résilience en passant par l'identification des risques & vulnérabilités.

Une réponse utile et ancrée dans les territoires pour sensibiliser les équipes, enrichir les projets, évaluer et ajuster les politiques publiques ou encore prendre du recul.



Où s'informer ?

■ Suivez le RARre sur [LinkedIn](#)

LES PARTENAIRES DE LA DÉMARCHE



SOCLE PARTENARIAL

PARLON'ZAN

SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

ET RENOUVELLEMENT DES MODES DE FAIRE

DEPUIS 2022, L'AGENCE S'APPUIE SUR LE SOCLE POUR MIEUX ACCOMPAGNER SES MEMBRES DANS LEURS TRAJECTOIRES DE MISE EN ŒUVRE DU ZAN. ELLE DÉVELOPPE UNE APPROCHE APPELANT À UNE PLUS GRANDE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET POURSUIT LES TRAVAUX SUR LA RENATURATION.

S'informer : un centre de ressources Parlon'ZAN

Depuis l'adoption de la loi Climat & résilience, chaque collectivité compétente doit dessiner sa propre « trajectoire ZAN » à l'horizon 2050, en respectant les différents échelons : SRADDET, SCoT, PLUi-PLU. L'Agence met à la disposition de ses membres, sur son site internet, diverses ressources pour faire œuvre de pédagogie, expliciter, décrypter... En parallèle, l'Agence favorise la complémentarité des réflexions à l'échelle iséroise, en articulant les différentes scènes d'échanges

techniques locales : Club ZAN, instances et ateliers Ofpi, démarche ISOF de la Préfecture... L'année 2026 devrait, notamment, être marquée par les réflexions collectives, menées pour les membres de l'Agence et avec l'État, concernant les procédures à déployer pour se mettre en compatibilité avec les échéances de la loi Climat & résilience.

Mesurer la consommation d'espace

Grâce au **MOS (Mode d'occupation des sols)** de l'Agence, les membres ont accès à une palette d'outils pour réaliser le bilan de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) sur leurs territoires. Avec l'acquisition du millésime 2025, le calcul pourra être réalisé sur la période 2020-2025, à partir de juin 2026. Le Club ZAN est mobilisé en fonction des besoins d'échanges exprimés par les partenaires : il est prévu une séance au 1^{er} semestre sur l'appropriation du MOS 2025.

Partager les défis de la mise en œuvre du ZAN

L'Agence anime depuis 2024 les Petits-Déj' Parlon'ZAN : un espace d'échanges sur la mise en œuvre de la loi Climat et résilience et les nouveaux modèles d'aménagement qui se dessinent. Élus, techniciens des collectivités, chargés d'études de l'Agence, acteurs privés, sont invités à ces rencontres mensuelles pour échanger une heure durant autour de témoignages abordant concrètement de nouveaux modes de faire. Forts de leur succès, les Petits-Déj' Parlon'ZAN se poursuivent en 2026 sur les questions de sobriété foncière et de recyclage urbain.



Retrouvez les replays des 15 rencontres 2024-2025 sur la chaîne YouTube de l'Agence

1 ■ APPUYER LES STRATÉGIES TERRITORIALES ET LA PROSPECTIVE



COMMENT ANTICIPER LES MUTATIONS ET CONSTRUIRE UNE VISION PARTAGÉE DES FUTURS DE MON TERRITOIRE ?

SUSCITER LE RÉFLEXE PROSPECTIF, PRENDRE DE LA HAUTEUR, APPRENDRE DES EXPÉRIENCES, DÉCRYPTER ET INNOVER, L'AGENCE DÉPLOIE DES RESSOURCES DE CONSEIL, D'OBSERVATION, DE MÉTHODES, POUR AIDER À LA FORMULATION DES ENJEUX, LA MISE EN DÉBAT ET EN TRAJECTOIRES.

Conseil scientifique « Climat et Transition »

L'Agence anime, conjointement avec **la Métropole**, le conseil scientifique Climat et Transition. Il a pour objectif de mobiliser le monde local de la recherche pour éclairer la décision dans la conduite des politiques publiques locales ayant trait aux enjeux environnementaux et climatiques ainsi qu'à leurs implications sociétales. Les travaux 2026 porteront sur la mise en œuvre du PCAET de la Métropole.

Ateliers du RARre sur les territoires

La Communauté de communes Le Grésivaudan poursuit ses avancées sur la façon dont ses politiques publiques contribuent à la résilience du territoire et sollicite à nouveau l'Agence pour l'organisation d'ateliers du RARre. Un premier atelier aura lieu avec la direction de l'aménagement, du logement et de l'environnement (DALE) pour identifier les risques pouvant impacter le territoire en lien avec ses champs de compétence et réfléchir à des pistes de résilience. La préfiguration d'un atelier à destination des nouveaux élus en 2027 est également travaillée.

Le Pays Voironnais sollicite aussi l'Agence pour l'accompagner dans son bilan de mandat et les perspectives pour la suite. Il s'agit d'identifier les enjeux venant (re)questionner l'exercice des compétences et la mise en œuvre des politiques publiques dans un contexte en évolution. Il est également envisagé d'organiser un atelier RARre dans le cadre du dispositif de sensibilisation des nouveaux élus aux risques globaux et à la résilience.

Prospective Isère

L'accompagnement du **Département** se focalise en 2026 auprès de la Direction territoriale du Grésivaudan qui souhaite s'engager dans un travail prospectif de trajectoires pour mieux ajuster ses actions. L'Agence est également mobilisée sur l'organisation d'un atelier prospectif, inspiré du RARre, à destination des directions, pour prioriser les risques impactant le plus le Département et identifier des actions en réponse.

Projections démographiques, vieillissement et dépendance

Pour le compte du **Département**, l'Agence réalise une projection des populations âgées dépendantes d'ici à 2040 afin d'alimenter le futur schéma de l'autonomie et des handicaps. L'objectif est d'estimer les besoins d'accompagnement et de prise en charge à horizon 2040 et d'identifier les équilibres territoriaux sensibles ou à surveiller. Un approfondissement des hypothèses de projections démographiques (évolutions récentes de la population, des logements et des flux résidentiels) nourrira une étude spécifique pour le territoire Haut-Rhône Dauphinois, territoire accueillant d'importants projets structurants.

Valorisation de la démarche prospective Grenoble 2040

L'Agence accompagne la Ville de **Grenoble** pour finaliser les enseignements de la démarche « Grenoble 2040 - Pour des quartiers favorables à la santé », en vue de l'exposition finale à l'automne 2026. Elle contribuera à l'organisation d'ateliers interservices mettant en actions les propositions issues de la réflexion prospective.



ATELIERS PROSPECTIFS

■ Jeu des six familles de la sobriété foncière

Appréhender le panorama global des actions de mise en œuvre de la sobriété foncière ; sortir d'une approche comptable de la sobriété foncière ; générer des échanges et des débats. 3 objectifs pour ce jeu initialement développé par l'Agence pour et avec les équipes de Grenoble Alpes Métropole, et désormais proposé sur l'ensemble des territoires.

CC Massif du Vercors : 3 juin 2026



A visionner sur la chaîne YouTube de l'Agence



■ Fresque de la fabrique de la ville et des territoires

Outil de dialogue sur les enjeux et impacts de la fabrique de la ville et des territoires, avec une focale habitat, foncier et mobilité.



■ Atelier du RARRe Risques & Résilience

Outil sur-mesure pour sensibiliser ses équipes aux incertitudes et risques à anticiper, enrichir les enjeux du projet de territoire ou évaluer stratégies ou projets.



■ Replay de la séance Croq'futurs consacrée à la présentation des usages de l'atelier du RARRe.

A visionner sur la chaîne YouTube de l'Agence



MÉDIATION

■ Exposition, le RARRe éclaire le futur
Mise à disposition des partenaires



PUBLICATION

■ THEMA

Des outils d'animation au service de vos projets. L'Agence anime. Mai 2026



AGENDA

Conseil scientifique Climat & transitions

Session dédiée au PCAET de la métropole.

Mai 2026



PUBLICATION

■ Avis du Conseil scientifique Climat & transitions sur le RARRe

Mars 2026



INTERVIEW

Thierry Lebel et Magali Talandier,

co-présidents du Conseil scientifique Climat & transition.

A visionner sur la chaîne YouTube de l'Agence



2 ■ ANIMER LES DISPOSITIFS D'OBSERVATION ET LES OBSERVATOIRES



COMMENT CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LES ÉVOLUTIONS DE MON TERRITOIRE POUR DÉCIDER AVEC PLUS DE CLAIRVOYANCE ?

L'OBSERVATION EST UNE CLÉ DE COMPRÉHENSION DES PHÉNOMÈNES À L'ŒUVRE SUR LES TERRITOIRES ET DANS LA SOCIÉTÉ, POUR DÉCIDER EN CONNAISSANCE DE CAUSE ET SE RENOUVELER. MUTUALISÉE AU SEIN D'OBSERVATOIRES PARTENARIAUX, C'EST UN GAGE DE FIABILITÉ, DE CONTINUITÉ POUR LES TERRITOIRES.

Observatoire local des loyers (OLL)

Piloté par l'Agence, l'OLL sert la connaissance des marchés locatifs et des politiques locales de l'habitat sur 76 communes. L'année 2026 est spécifiquement consacrée à la révision du zonage, qui mobilisera des groupes de travail avec les acteurs locaux du marché immobilier. En parallèle, les travaux vont porter sur la collecte des données auprès des locataires et propriétaires dans le cadre de l'enquête annuelle, et sur la valorisation des résultats finaux.

Observatoire territorial du logement des étudiants du sillon alpin (OTLE)

L'Agence anime le partenariat à l'échelle des cinq sites universitaires du sillon alpin. En plus de la production du rapport annuel, elle produit un éclairage complémentaire sur les alternants et les étudiants internationaux et organisera un échange avec l'ADIL de la Drôme. Par ailleurs, la DREAL et le Rectorat ont missionné les 4 OTLE de la région pour structurer une base de données des résidences dédiées aux étudiants. L'Agence copilote cette étude régionale au sein du réseau Urba4.

OBS'Y - le réseau des observatoires de la région grenobloise

L'Agence contribue à l'ensemble des travaux, publications et événements de l'OBS'y. À venir en 2026 : le Regards Croisés sur l'eau, l'OBS'y flash sur les migrations résidentielles, la mise à jour de Vos territoires à la carte, l'animation d'un atelier d'échanges méthodologiques sur des questions d'observation et la rencontre annuelle de l'OBS'y.

Observatoire des déplacements de la région grenobloise

Outil partenarial animé par l'Agence, il permet aux partenaires de favoriser le partage de la connaissance des déplacements à l'échelle du grand territoire au service des échanges politiques. L'Agence est attendue sur la publication *Les chiffres-clés des déplacements 2025*, ainsi que sur l'exploitation de données issues des GPS pour analyser les temps de parcours en voiture.

Enquête mobilité EMC²

En 2026, l'Agence approfondit les données thématiques recueillies à l'hiver 2019/2020 avec deux sujets d'ores et déjà identifiés (mobilité & vieillissement et mobilité des

habitants des Quartiers prioritaires de la ville). L'Agence accompagne aussi l'enquête Fréquence +.

Observatoire Foncier Partenarial de l'Isère (Ofpi)

L'Agence orchestre et anime, avec la SAFER, ce dispositif permanent d'observation mutualisé à l'échelle du Département. Les travaux portent sur : la production de fiches annuelles sur les marchés fonciers immobiliers, l'organisation d'ateliers, l'administration de la plateforme en ligne et quatre sujets d'enrichissement des indicateurs pour 2026 (divisions parcellaires, capacités financières des ménages, le marché foncier des promoteurs immobiliers, l'ajout d'indicateurs d'évolution dans les fascicules de qualification de la consommation d'ENAF).

Cahiers de l'observation et de l'intervention métropolitaine

L'Agence appuie la Métropole pour la constitution de la valise d'accueil des nouveaux élus métropolitains, en aidant au choix des indicateurs du cahier de l'observation et en réalisant des cartographies pour le cahier de l'intervention métropolitaine.



OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS



OBSERVATOIRE DES LOYERS
DE LA RÉGION GRENOBLOISE

METROPOLE GRENOBLOISE - VORONNE - GRENOBLEVAL - BEAIVE-EST

- Publication du rapport annuel
Automne 2026



OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT DES ÉTUDIANTS



OTLE
L'observatoire
territorial
du logement
des étudiants
du sillon alpin

- Publication du rapport annuel
Décembre 2026

- Cartographie interactive des logements
étudiants des cinq pôles universitaires
déployés sur l'arc du "sillon alpin"
vizualiz.aurg.fr



OBSERVATOIRE DES DÉPLACEMENTS



- Publication des chiffres-clés 2025
des déplacements
À paraître en décembre 2026



- Replay du webinaire de présentation
des chiffres-clés 2023 des déplacements
À visionner sur la chaîne YouTube
de l'Agence



- Analyse de l'enquête TER régionale p.31



OBS'Y, RÉSEAU DES OBSERVATOIRES DE LA RÉGION GRENOBLOISE



Réseau
des observatoires
de la métropole
grenobloise



- Regards croisés sur l'eau
- OBS'y Flash sur les trajectoires
résidentielles
À paraître dans l'année
Publications disponibles sur
www.obsy.fr

- Newsletter mensuelle Décrypt'



- Vos territoires à la carte
Mise à jour des données démographie,
revenus-précarité, habitat et mobilité
à l'échelle du périmètre OBS'y.
Sur tercarte.aurg.org



OBSERVATOIRE FONCIER PARTENARIAL DE L'ISÈRE



- Publication des indicateurs fonciers
et immobiliers 2025
Fin 2026



- Atelier foncier économique
*Enjeux de la vacance commerciale
et leviers de revitalisation.*
21 mai 2026

- Atelier foncier de l'habitat
*Viellissement et logement : impacts
actuels et projetés sur les marchés.*
Novembre 2026
Indicateurs, données et agenda
sur ofpi.aurg.fr



PUBLICATION

- THEMA
*Éclairer et comprendre les modes
de vie. L'Agence enquête.*
Avril 2026



3. MAINTENIR LE HAUT NIVEAU D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE PLANIFICATION TERRITORIALE ET D'URBANISME RÉGLEMENTAIRE



COMMENT CONSTRUIRE UNE PLANIFICATION SPÉCIFIQUE ET EFFICACE CORRESPONDANT AUX RÉALITÉS DE MON TERRITOIRE ?

L'AGENCE ŒUVRE POUR UNE PLANIFICATION TERRITORIALE UTILE, ARRIMÉE AUX SPÉCIFICITÉS ET BESOINS DES TERRITOIRES. FORTE DE SA LARGE EXPERTISE TECHNIQUE, ELLE SE MET À LEUR ÉCOUTE, FAVORISE LA CAPITALISATION COLLECTIVE, ARTICULE LES PROCÉDURES AU SERVICE DE L'EFFICACITÉ RÉGLEMENTAIRE.

L'Agence accompagne l'ensemble des EPCI membres sur l'élaboration et la mise en œuvre de leurs documents d'urbanisme.

Grenoble Alpes Métropole

- Accueil des nouveaux élus et appropriation du PLUi par les services.
- Évolution continue du document d'urbanisme : suivi et évaluation du PLUi ; anticipation des prochaines modifications.
- Ajustement des secteurs de projets : échancier des zones à urbaniser, modification/création/harmonisation des OAP sectorielles.
- Poursuite de la « bioclimatisation » du PLUi avec appropriation de l'OAP bioclimatique, spatialisation des secteurs de surchauffe urbaine et identification des leviers d'action sur l'existant.
- Trajectoire de sobriété foncière & ZAN : fiches d'enjeux et cartes communales de la consommation d'espace déjà planifiée, scénarios d'atteinte de la trajectoire, kit sobriété foncière « nouveaux élus », identification des parcelles agricoles « en vigilance » dans le cadre du chantier Agri-forêt.

- Renforcement des qualités architecturales, urbaines et paysagères des secteurs pavillonnaires et des ZAE et traduction des préconisations issues de la stratégie foncière économique, accompagnement des constructions en zone de montagne et de pente.
- Appui aux travaux d'urbanisme sur les secteurs à « Géologie complexe ».

CC Le Grésivaudan

- Accompagnement à la compréhension des enjeux du ZAN pour les documents communaux, dont des analyses de compatibilité avec la modification simplifiée du SCoT approuvée fin 2025.
- Poursuite de séances collectives d'acclimatation des (nouveaux) élus et techniciens sur le ZAN, en mobilisant notamment le jeu des 6 familles de la sobriété foncière.
- Étude des polarités du sud du territoire et de leurs fonctionnalités (économie, logement, mobilité, santé, aménités) afin de fonder une vision globale de l'aménagement du territoire, en lien avec les perspectives d'accueil de logements, d'emplois et de population sur ce secteur.

- Accompagnements communaux sur des poursuites de révision ou des modifications de PLU sur plusieurs communes (Saint-Ismier, Lumbin...).

CC Bièvre Est

- Appui à la finalisation du dossier d'approbation de la modification n°4 du PLUi.
- Contribution à l'appropriation du PLUi et des enjeux de sobriété foncière par les nouveaux élus.

Bièvre Isère Communauté

- Valorisation des premiers résultats de l'application des PLUis et finalisation du bilan à 6 ans.
- Expertise technique et juridique pour éclairer les choix stratégiques à venir sur la sobriété foncière, l'évolution des documents cadres et des politiques communales, en lien avec l'actualisation du projet de territoire.
- Évaluation des trajectoires d'évolution du territoire visant à éclairer la collectivité quant à l'opportunité d'engager une révision.

Saint Marcellin Isère Communauté

- Appui à la constitution du dossier PLUi approuvé le 26 février 2026, avant son entrée en vigueur.
- Plusieurs chantiers en lien avec le démarrage de la mise en œuvre du PLUi : acculturation des nouveaux élus, appui juridique, relecture technique et identification des pistes de corrections à apporter lors d'une future modification, accompagnement sur les OAP et sites de projets, suivi et indicateurs d'évaluation du PLUi.

CC Massif du Vercors

- Préparation de la mise en compatibilité du PLUi-H avec la loi Climat & Résilience, par une procédure d'évolution à définir (en visant son approbation avant février 2028).
- Contribution à une éventuelle autre procédure d'évolution du PLUi pour permettre la vie des projets et les améliorations constantes de l'application du document, notamment en lien avec les travaux menés en 2025 (évolution de règles concernant le logement, servitudes de résidences principales, foncier dans les ZAE...).
- Finalisation du bilan à 6 ans, appelant décision en termes d'évolutions ou révision du PLUi-H (reprogrammation des objectifs de logements et hébergements touristiques).
- Acculturation des nouveaux élus au PLUi-H et aux enjeux de la planification au regard du ZAN et des échéances d'évolution réglementaire en début de mandat.
- Animation du jeu des 6 familles de la sobriété foncière auprès des techniciens de la CCMV (et des communes) puis auprès des élus.

CC Cœur de Chartreuse

- Évaluation du PLUi-H à 6 ans : production de données d'analyse et appui à l'écriture de la note d'évaluation pour une présentation au CRHH.
- Aide à la décision concernant une évolution, soit en modification (nécessaire car programme d'orientations et d'actions - POA - à créer pour la période 2026-2032), soit en révision.
- Finalisation des travaux ZAN, avec la livraison d'un état des lieux de la trajectoire et des chiffres de consommation d'espace projetée.
- Utilisation du gisement réactualisé ZAN pour refondre les calculs de production de logements et proposer un POA réactualisé 2026-2032.
- Cycles de formation des élus sur le PLUi, le ZAN et l'urbanisme opérationnel.

CA du Pays Voironnais

- Appui aux services dans l'accompagnement de la déclinaison du ZAN.

CC de la Matheysine

- Assistance à la phase préparatoire pour lancer la prescription du PLUi-H, à la suite de la prise de compétence PLUi fin 2025.
- Un accompagnement de l'Agence pour l'élaboration du PLUi-H est à envisager, sous couvert des décisions du nouvel exécutif.

CC Royans Vercors

- Assistance à l'élaboration du PLUi-H, avec des méthodes renouvelées pour mieux articuler PADD – diagnostic, déployer un outil d'analyse de la consommation d'espace, et mobiliser les Personnes publiques associées, avec une phase d'inventaires et de structuration d'un PADD à échanger avec les nouveaux élus au 2^e semestre.
- Accueil des nouveaux élus et acculturation sur ce qu'est un PLUi.

SCoT de la grande région de Grenoble

Révision du SCoT

- Contribution au Projet d'aménagement stratégique (PAS), aux projections démographiques et économiques et à la rédaction de « feuilles de route » établissant les priorités pour le diagnostic sur les champs suivants : foncier, immobilier, équilibre social de l'habitat, environnement (biodiversité, sols, patrimoine-paysage...), eau, prévention des risques, mobilité, articulation urbanisme-transport, équipements et services, santé globale et adaptation au changement climatique.
- Assistance au lancement de l'évaluation environnementale de cette révision, commençant par la constitution de l'état initial de l'environnement, mis en perspective avec les scénarios de développement.
- Poursuite de la consolidation du parti d'aménagement (PAS et préfiguration du Document d'orientations et d'objectifs), à l'issue du renouvellement des instances de l'EP SCoT. La relance de la dynamique de révision implique un partage des travaux réalisés en 2025 et une période d'acculturation mutuelle avec les nouveaux élus.

Modification simplifiée ZAN

- Contribution à l'élaboration du guide technique à la modification simplifiée ZAN à destination des élus et techniciens des EPCI, des communes et des bureaux d'études, pour faciliter la mise en œuvre des objectifs de sobriété foncière définis.

PNR Vercors et Chartreuse

L'Agence aide les deux parcs dans l'analyse des documents d'urbanisme locaux, en élaborant un outil basé sur le contenu de leurs chartes.



AGENDA

- **Séances de formation sur l'urbanisme et le PLUi (B.A.ba de l'urbanisme, OAP...)** organisées par le CAUE avec l'appui de l'Agence et de la DTT.
Septembre - octobre 2026

- **Scène d'échange inter EPCI PLUi en mars sur l'évolution des documents de planification en lien avec la modification ZAN, poursuite des échanges méthodologiques sur une ou plusieurs séances entre mai et octobre.**



CLUB

- **Club de l'observation ZAN**
Séance au 1^{er} semestre sur l'appropriation du MOS 2025.



OUTILS NUMÉRIQUES

- **MOS 2025**
Grâce au millésime 2025 acquis par les agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes, un nouveau jeu de données permettant une meilleure connaissance de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers de 2020 à 2025, est mis à disposition à partir de juin. Le territoire de la Matheysine bénéficie aussi du MOS 2025 (et d'une couverture rétroactive avec les millésimes précédents).

- **VizuAliz est un outil collaboratif pour la planification.**
Proposé par l'Agence aux communes de la CC Royans Vercors dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H et du diagnostic du PLUi, VizuAliz a permis aux communes de vérifier et de compléter en ligne les données d'inventaires (sur les thématiques : équipement, stationnement, hébergement touristique, patrimoine).



PUBLICATIONS

- **Note juridique**
Décryptage de la loi de simplification du droit de l'urbanisme et du logement. 2025





COMMENT IMPULSER ET CONCRÉTISER LES PROJETS DE MON TERRITOIRE ?

L'AGENCE RÉPOND AUX ATTENTES DES COMMUNES EN LEUR PROPOSANT UNE GRANDE DIVERSITÉ DE FORMATS DE DIAGNOSTICS ET D'ÉTUDES (FONCIÈRES, DE CAPACITÉ, DE MARCHÉ, D'ANALYSES DE SITES, D'IMPACT SANTÉ, DE REQUALIFICATION D'ESPACES, DÉMARCHES DE REVITALISATION DES CENTRES...) AU SERVICE DE LEURS PROJETS. L'AGENCE POURSUIT ÉGALEMENT SON INVESTISSEMENT DANS LES POLARITÉS MÉTROPOLITAINES.

Bastille-Chartreuse-Centre historique

L'enjeu actuel est de fédérer les acteurs pour « faire village » autour de ce site exceptionnel, en construisant et mettant en œuvre un plan d'actions multi partenarial tout en approfondissant la connaissance du site. En 2026, l'Agence poursuit son accompagnement pour **Grenoble Alpes Métropole** sur ces deux volets, en lien avec les communes concernées. Elle intervient parallèlement auprès de la Ville de Grenoble pour l'analyse de l'Appel à manifestation d'intérêt du Rabot, en s'appuyant sur l'historique de ses connaissances du site et ses expertises thématiques (logement, mobilité, tourisme, patrimoine...).

Polarité Boucle de l'Isère

La contribution de l'Agence se traduit par la « mise en récit » de la démarche de polarité et sa réappropriation par les nouvelles équipes ; un diagnostic des déterminants de santé à l'échelle de la polarité ; une démarche sur l'habitat et le peuplement du secteur (diagnostic prospectif, ateliers sur les enjeux et propositions en matière de programmation résidentielle).

Plan de prévention des risques d'inondation Isère Amont (PPRI IA)

Dans un contexte d'approbation de la modification du PPRI IA en mars 2026, l'Agence est aux côtés de la Métropole pour mobiliser les acteurs sur Inovalée et sur la plaine agricole aux enjeux liés au PPRI IA ainsi qu'à la réglementation sur ces secteurs. Concernant Inovalée, elle vient en appui aux porteurs de projet en zone exposée au risque d'inondation, et travaille sur la traduction réglementaire du PPRI IA dans la prochaine modification du PLUi.

GrandAlpe

L'Agence est mobilisée pour préparer la traduction du plan guide dans la modification n°5 du PLUi. Elle contribue également à diverses études (rocade, patrimoine bâti, secteur Innsbruck) et à l'organisation de séminaires et visites à destination des élus et techniciens.

Axe Lesdiguières

Au service du projet d'axe métropolitain Lesdiguières concernant Grenoble, Échirolles et Le Pont-de-Claix, l'Agence accompagne quatre ateliers visant à croiser les différents projets en cours et à définir les outils stratégiques ou réglementaires à mobiliser.

Stratégie générale d'aménagement de la Métropole

L'Agence aidera à valoriser les polarités et autres démarches d'aménagement métropolitaines. Il s'agit de mettre en avant leur impact sur la mise en œuvre du projet de territoire et d'anticiper les projets de demain. Cela passera notamment par l'organisation d'un workshop de croisements et de construction du récit collectif avant la phase finale d'écriture.



Évaluation des opérations d'aménagement métropolitaines

Enclenchée en 2025, l'étude a pour objectif d'analyser la contribution des opérations d'aménagement portées par le service aménagement et projets urbains à la réalisation des politiques publiques métropolitaines. Elle se poursuit en 2026 pour finaliser le bilan des opérations d'aménagement, établir les fiches d'opérations et analyser tous les indicateurs d'évaluation.

Guide des espaces publics métropolitains

La Métropole a engagé en 2025 l'actualisation de son guide des espaces publics afin de renforcer la sobriété des aménagements, d'intégrer les politiques récemment adoptées et de préciser les prescriptions applicables à l'ensemble des intervenants. Elle a confié à l'Agence la rédaction du tome 2 « mise en situation » en croisant les typologies de voiries et les ambiances paysagères. En 2026, la mission se poursuit pour finaliser le guide, en approfondissant le travail sur les places.

Études communales

Comme tout début de mandat, l'Agence réalise pour le compte des communes des études pour aider à la conception des projets et opérations d'aménagements. Dans le fil des réflexions engagées en 2025, l'Agence continuera d'accompagner la commune d'Échirolles pour définir sa stratégie habitat et la réactualisation de son projet de ville.

L'AGENCE utile



PUBLICATIONS

■ Cahier de préconisation pour les espaces publics de la Ville de Mens 2025



■ Guide métropolitain des espaces publics
À paraître dans l'année



RESSOURCES WEB

■ Banque de photos d'opérations dédiées au logement (dispositifs urbains, architecturaux et paysagers).

Accessible sur la photothèque de l'Agence baseimages.aurg.fr



MÉDIATION

■ Exposition formes urbaines

14 opérations de logements du territoire métropolitain ont fait l'objet de visites dédiées à la qualité urbaine, architecturale et paysagère. Une banque de 400 photos a été constituée à cette occasion par l'Agence, en partie valorisée dans une exposition mise à disposition de ses partenaires.



PUBLICATION

■ Les cinq clés de la division parcellaire

Guide de bonnes pratiques à destination des porteurs de projet et des services instructeurs.

Publié par Grenoble Alpes Métropole.

Paru en janvier 2025



5 ■ MOBILISER LES EXPERTISES THÉMATIQUES PRIORITAIRES



L'AGENCE
utile

CLIMAT - ÉNERGIE

Plans climat air énergie

PCAET du Pays Voironnais

Dans le cadre de la révision de son plan climat, la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais confie à l'Agence des approfondissements sur les volets santé - protection des populations et « transition juste » (précarité énergétique).

PCAET du Grésivaudan

Suite à l'approbation du plan climat du Grésivaudan début 2026, l'Agence est missionnée pour aider à sa mise en œuvre, avec l'établissement d'une note d'enjeux destinée aux communes du territoire afin d'intégrer le PCAET dans leurs politiques publiques, dont le document d'urbanisme communal.

PCAET métropolitain

Le plan climat air énergie de Grenoble Alpes Métropole a été arrêté lors du Conseil métropolitain du 19 décembre 2025. En amont de la concertation publique envisagée à l'automne, l'Agence accompagne la Métropole dans la consolidation de différents éléments, notamment l'évaluation financière. De premiers travaux relatifs à la mise en œuvre sont également lancés, en ciblant les problématiques d'adaptation au changement climatique.

Risques d'incendies de forêt et PLUi métropolitain

Suite à la transmission du porter à connaissance (PAC) de l'État, l'Agence identifiera, avec la mission risques de la Métropole, les traductions réglementaires du Plan de prévention des risques d'incendies de forêt (PPRIF) à porter dans la prochaine évolution du PLUi de la Métropole. Il s'agit notamment de croiser les problématiques de feu de forêt, d'urbanisme, de stratégie foncière, de forêt de protection, de zone de captage et de risques gravitaires.

Chantier climat du PLUi métropolitain

Suite à l'approbation de la modification « bioclimatique » du PLUi fin 2025, l'Agence appuiera la mise en œuvre de l'OAP bioclimatique et sa déclinaison dans les OAP sectorielles. En parallèle, elle consolidera la cartographie de la surchauffe urbaine et identifiera les leviers d'action pour agir sur l'existant.

Mobilité électrique

Grenoble Alpes Métropole exerce la compétence de création et d'entretien des infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE). Elle s'est dotée d'un schéma directeur IRVE en 2019, renouvelé en 2023. L'Agence est sollicitée pour accompagner la Métropole à réaliser un bilan d'étape de la mise en œuvre de ce schéma, et de l'électromobilité en général. Ce bilan doit permettre de visualiser l'avancement et de juger de la pertinence de lancer, comme prévu initialement, un Appel à manifestation d'intérêt pour continuer à équiper le territoire en bornes de recharge.

PLUi et énergies renouvelables

La Communauté de communes du Massif du Vercors s'interroge si la règle actuelle facilite ou freine la réalisation de projets. Afin de décider de l'opportunité de faire évoluer ou non les règles et les outils du PLUi-H, l'Agence analyse les problématiques rencontrées sur le territoire en termes d'insertion de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques et capitalise les retours d'expérience d'autres PLUi en termes d'écriture réglementaire concernant les dispositifs en faveur des énergies renouvelables.



REPLAY WEBINAIRE

■ #15 | WEBinAgence : Solarisation des parkings

Utilisation de l'application web cartographique VisuAliz utilisée pour recenser et cartographier les parkings concernés par l'article 40 de la loi APER sur le territoire métropolitain.

À visionner sur la chaîne YouTube de l'Agence



PUBLICATIONS

■ MÉTHODO Ilots de chaleur urbains (ICU)

Un partage de méthodologie pour repérer les potentiels îlots de chaleur et de fraîcheur des pôles urbains pour s'adapter au réchauffement climatique. 2021

■ MÉTHODO Charpente bioclimatique

Un partage de méthodologie pour cartographier les ambiances climatiques de mon territoire, pour des principes d'adaptation au changement climatique pertinents. 2025



AGENDA

Journée inter-réseaux « Accompagner la transition énergétique »
3 avril 2026

Lyon, Amphi DREAL



RESSOURCES & BIODIVERSITÉ

Évaluation réglementaire de la ZFE

L'Agence accompagne les services de **Grenoble Alpes Métropole** pour aider les élus à se positionner sur la poursuite du dispositif en place, voire sa refonte. L'axe de l'accompagnement au changement de comportement paraissant essentiel, l'Agence mettra à jour les volets socio-démographiques et l'offre du système de mobilité du Dossier d'études et projet d'arrêté pour procéder à cette évaluation sur la période 2023-2025.

Évaluation de l'OAP thématique qualité de l'air du PLUi métropolitain

L'objectif est d'identifier les raisons des difficultés à passer à l'opérationnel dans l'application de cette OAP thématique. Des entretiens prévus avec les porteurs de projets et les services métropolitains seront complétés par un benchmark ciblé des métropoles – agglomérations ayant expérimenté et éprouvé des dispositions d'urbanisme similaires.

Compensations environnementales

Le Grésivaudan sollicite l'Agence pour une mise en perspective des grands projets connus activant la séquence Éviter-Réduire-Compenser afin de déterminer ses besoins en matière de compensations environnementales (zones humides, espèces, agriculture).

Espaces interstitiels des ZAE en faveur de l'environnement

L'Agence réalisera également pour **Le Grésivaudan** une analyse des espaces délaissés et vierges en zones d'activité économique, et des conditions permettant de renaturer ces espaces ou d'implanter des solutions en faveur des énergies renouvelables.

Enjeux de continuités écologiques dans le PLUi et les projets

L'Agence appuie **la Métropole** pour améliorer la prise en compte des enjeux de continuités écologiques (corridors et réservoirs de biodiversité) extra-urbaines et urbaines dans le PLUi, par le renforcement de l'OAP Paysage et Biodiversité ou encore des zones AU. Cela s'appuie sur plusieurs années d'expertise de l'Agence sur la Trame verte et bleue Métropolitaine et porte sur la méthodologie d'analyse, la formulation d'avis et de préconisations et l'aide à l'animation et au partage avec les communes.

Stratégie forêt-biodiversité

L'Agence accompagne **le Pays Voironnais** dans la réalisation de sa stratégie forêt-biodiversité. Une des dimensions clés repose sur la valorisation du patrimoine forestier du point de vue de la biodiversité. L'Agence étudiera la typologie des boisements présents, sélectionnera une dizaine de parcelles « prioritaires » représentatives pour formuler une proposition de stratégie forestière, en concertation avec les différents partenaires.

POPSU Les voies(x) de l'eau

L'Agence poursuit son implication au sein du programme de recherche POPSU Transitions « Retrouver les voi(es)x de l'eau » aux côtés de **l'IUGA et de la Métropole**. Elle consolide la toile de l'eau du territoire métropolitain initiée en 2025 et enrichit cette représentation innovante auprès d'un panel d'usagers grands consommateurs d'eau (industriels et grands équipements publics). Elle bénéficie pour cela d'un soutien de **l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse**.

L'AGENCE utile



OUTIL NUMÉRIQUE

■ Données biodiversité

Trame verte et bleue, corridors écologiques, réservoirs de biodiversité... géolocalisation des sites de biodiversité protégés, gérés et inventoriés au sein de l'aire grenobloise.

A consulter sur vizualiz.aurg.fr



■ Atlas de biodiversité intercommunale

VizuAliz est proposé à la CC Le Grésivaudan pour valoriser auprès des habitants les données récoltées dans le cadre de la candidature à l'Atlas de biodiversité intercommunale, accompagnée par l'Agence en 2025.



PUBLICATION

■ Regards Croisés sur la thématique de l'eau

La prochaine publication de l'OBS'y est dédiée à l'observation des enjeux de la ressource en eau dans la région grenobloise.

À paraître dans l'année

5 ■ MOBILISER LES EXPERTISES THÉMATIQUES PRIORITAIRES



ÉCONOMIE

Optimisation-recomposition des zones d'activité économique (ZAE)

La remobilisation du foncier économique par le levier de l'optimisation des ZAE devient un enjeu central pour les collectivités.

CC Le Grésivaudan

Après la ZAE de Bresson au Touvet en 2025, la ZAE de Longifan à Chapareillan fait l'objet d'une étude de recomposition / requalification en collaboration avec l'EPFL-D pour qu'une action foncière puisse être enclenchée par la suite. La ZAE Pré-Brun à Pontcharra sera étudiée au second semestre. L'Agence réalisera également pour Le Grésivaudan un benchmark sur la surélévation des locaux d'activités.

CA du Pays Voironnais

Depuis 2024, l'Agence d'urbanisme propose au Pays Voironnais des scénarios organisationnels de recomposition urbaine et foncière sur tout ou partie des ZAE. Après 3 îlots sur Centr'alp (2024), puis les ZAE des 3 Fontaines et des Granges à Rives/Charnècles (2025), un nouveau site sera étudié en 2026. En parallèle, le travail engagé en 2025 sur l'élaboration d'un guide réglementaire favorisant l'optimisation foncière et immobilière des ZAE sera achevé. Il est co-construit avec les différentes directions de la CAPV, en sollicitant 4 services urbanisme communaux.

Stratégie foncière économique

La Métropole a adopté en 2025 sa stratégie foncière économique. L'observation est un outil précieux pour orienter cette stratégie et l'action foncière induite. L'Agence assurera une mission d'aide à la maîtrise d'ouvrage pour structurer et conforter les observatoires en immobilier d'entreprise. La Métropole réfléchit également à confier à l'Agence une ou plusieurs études en vue d'accompagner le service économie dans les projections d'évolution souhaitable de zones, actuellement en pleine dynamique d'évolution, afin que ces zones participent aux objectifs de la stratégie foncière métropolitaine.

Pacte Économique local

L'Agence contribue à l'animation de trois ateliers de travail au sein du Pacte économique sur les questions de foncier économique existant et en programmation.

Formation supérieure privée (FSP)

L'Agence est mobilisée en 2026 pour mieux connaître la formation supérieure privée implantée sur le **territoire métropolitain**. L'objectif est d'identifier les acteurs de la FSP afin de mieux accompagner leur évolution et leur insertion au sein de l'écosystème territorial, en termes de réponse aux besoins de formation, d'accès aux aménités urbaines, de soutien à la vie étudiante. L'étude comprend également un volet animation qui visera à la fois une acculturation en interne et une scène d'échange entre les différentes composantes de la chaîne d'acteurs : collectivités, acteurs du monde économique et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

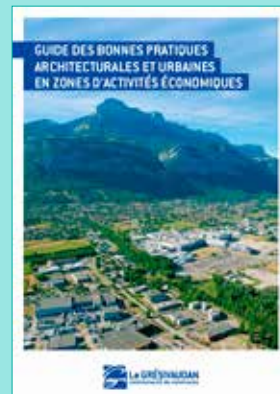


PUBLICATIONS

■ Guide des bonnes pratiques architecturales et urbaines en zones d'activités économiques pour Le Grésivaudan

Rédigé avec le concours de l'Agence, ce guide est à destination des acteurs impliqués dans l'aménagement des ZAE : entreprises, aménageurs, promoteurs, architectes, communes. Il poursuit un objectif de sobriété foncière en présentant des modes de densification et d'optimisation des projets éco (extensions, réhabilitations, surélévations, transformations mutualisations des parking, devenir des espaces végétalisés...).

Publié en février 2026



■ Guide réglementaire sur la densification des ZAE du Pays Voironnais

Rédigé avec le concours de l'Agence, ce guide est à destination des élus, des services et des bureaux d'études. Il formule des préconisations pour l'écriture des règles d'urbanisme permettant de densifier les ZAE à l'heure du ZAN.

À paraître en mai 2026



L'AGENCE utile

COMMERCE

L'Agence a développé une palette d'outils méthodologiques (diagnostic, enquête, étude de marché, etc.) pour réaliser des études commerciales selon une démarche structurée. Ces études ont vocation à analyser le fonctionnement marchand d'un territoire, à identifier les capacités d'évolution de l'offre locale et à accompagner les élus dans leur stratégie pour le commerce de demain, assortie d'un plan d'actions.

Centralités urbaines commerciales (CUC)

L'Agence a commencé, en 2024, une étude visant à évaluer la pertinence de l'outil CUC du PLUi métropolitain par son déploiement sur le territoire et les effets produits en phase de mise en œuvre. Cette démarche offre les analyses nécessaires aux services planification et commerce de **Grenoble Alpes Métropole** pour arbitrer les demandes d'évolution de CUC de la part des communes. L'Agence a poursuivi la production des résultats en 2025 pour permettre de faire évoluer le PLUi en qualifiant les polarités commerciales de la métropole. La finalisation des livrables aura lieu au 1^{er} trimestre 2026.

Étude commerce à Seyssinet-Pariset

L'expertise de l'Agence est sollicitée par le service Commerce et Artisanat de **Grenoble Alpes Métropole** dans le cadre du projet de renouvellement urbain du secteur de la Fauconnière à Seyssinet-Pariset. En procédant à la mise à jour de son étude de positionnement commercial réalisé en 2023 sur le même secteur, l'Agence a pour objectif d'identifier d'éventuels risques de suréquipement ou de sous-équipement commercial à horizon 2030-2035, afin d'orienter la programmation vers un niveau d'offre réaliste, soutenable et cohérent avec la centralité souhaitée.

Diagnostic commercial pour le SCoT

Dans le cadre de la révision du SCoT de la Greg, l'Agence réalise un diagnostic commercial, destiné à alimenter le document d'aménagement artisanal commercial et logistique (DAACL) intégré au Document d'orientations et d'objectifs (DOO). Ce diagnostic doit fournir une photographie complète, hiérarchisée et spatialisée de l'offre commerciale afin de permettre au DOO et au futur DAACL de définir les bonnes centralités, réguler les implantations commerciales et organiser durablement les relations entre commerce, artisanat et logistique.



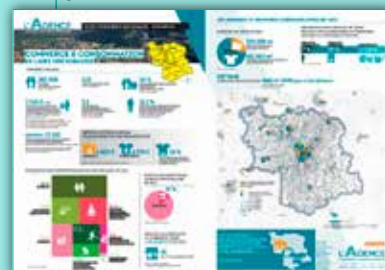
PUBLICATIONS

Nos données en image

Commerce & consommation

Portrait actualisé de l'aire grenobloise et des onze intercommunalités qui la composent en matière de commerce et de consommation : les profils de consommateurs et leur capacité de dépense, l'offre en grandes et moyennes surfaces.

Janvier 2025



■ MÉTHODO Études commerciales

Un partage de méthodologie sur des études commerciales structurées (diagnostics, enquêtes, etc.), afin d'analyser les territoires, évaluer le potentiel de l'offre locale et proposer un plan d'actions pour un commerce plus durable et adapté aux enjeux futurs.

Septembre 2025



REPLAY WEBINAIRE

■ #13 Petit-déj' Parlon'ZAN :

L'immobilier commercial

Avec l'intervention de Margaux Berlioz, responsable développement immobilier chez Lidl accueillie le 20 novembre 2025 à l'Agence.

À visionner sur la chaîne YouTube de l'Agence

5 ■ MOBILISER LES EXPERTISES THÉMATIQUES PRIORITAIRES



HABITAT

Chantier mixité sociale : mise en compatibilité du PLUi avec le PLH de la métropole

L'objectif est de préparer la mise en compatibilité du PLUi avec le PLH approuvé en décembre 2024, en consolidant les outils réglementaires de mixité sociale déjà existants. L'Agence se mobilise pour l'organisation et l'animation de temps d'échanges et de travail entre les services PLUi et habitat de **Grenoble Alpes Métropole** et les communes concernées. L'Agence réalisera des études de capacité sur des sites à enjeux pour lesquels la définition des règles de mixité sociale requiert une analyse plus fine.

PLH du Pays Voironnais

L'Agence poursuit son accompagnement du PLH du Pays Voironnais par la réalisation d'une étude de repérage des passoires thermiques résidentielles, et l'organisation d'un atelier « marché immobilier » à l'automne.

PLH du Grésivaudan

L'Agence sera investie sur la mise en œuvre du plan d'actions, notamment sur le bilan annuel PLH, le suivi de l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier, une étude et animation pour l'atelier « logement pour les Travailleurs saisonniers » et la finalisation d'un « Guide des bonnes pratiques à destination des communes pour favoriser des projets immobiliers de qualité » élaboré de manière collective à la suite d'ateliers comprenant des élus, urbanistes et ADS des communes et de l'EPCI.

Observatoires de l'habitat et du foncier (OHF)

L'Agence accompagne le **Pays Voironnais** dans la construction de son OHF, à la fois réponse aux obligations légales, mais aussi outil de stratégie foncière, avec un appui sur l'organisation interne, les moyens techniques et humains à mettre en œuvre ainsi que le choix des indicateurs à suivre. Également en appui à l'OHF de **Bièvre Isère Communauté**, l'Agence vient aider à poser les premières briques de l'observatoire en qualifiant les données existantes afin de coconstruire un outil d'animation fiable et partagé avec les équipes.

Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH)

Comme chaque année, l'Agence intervient au sein d'**urba4**, pour le compte de la **DREAL** sur la constitution des Observatoires Habitat et Foncier (OHF), adossés aux PLH. En 2026, l'atelier proposé portera sur l'observation de l'accession sociale à la propriété. Une étude sur le suivi des objectifs d'efficacité foncière dans la production de logements fixés dans les PLH en lien avec leur OHF sera également réalisée.

Bilan triennal SRU

Après avoir accompagné la **DDT** à la réalisation de l'inventaire SRU en 2025, l'Agence élaborera le bilan quantitatif et qualitatif de la production de logements sociaux sur la période 2023-2025 pour la vingtaine de communes concernées à l'échelle du département de l'Isère par la réalisation du bilan triennal SRU.

Observatoire Départemental de l'Habitat

En 2026, le service logement du **Département** mobilise de nouveau l'Agence pour l'aider à produire la note de conjoncture 2026 et la présenter lors de la Conférence départementale de l'Habitat. L'Agence réalisera des entretiens avec des acteurs isérois de l'immobilier (notaires, Fnaim, FPI, Absise, Fédération Française du bâtiment) sur leur perception des tendances de la construction, du marché immobilier ancien et neuf.

Passoires thermiques

En 2024 et 2025, à la demande de l'**EPFL-D**, l'Agence a réalisé un travail de repérage, de caractérisation et de priorisation des passoires thermiques résidentielles au sein des ORT du Grésivaudan et à l'échelle de la ville de **Grenoble**. En 2026, l'Agence poursuit cette étude sur Grenoble afin d'affiner les opportunités identifiées. Elle réalisera un travail similaire sur le **Pays Voironnais**, à l'échelle de l'intercommunalité et de quelques communes, avec l'**EPFL-D**. En parallèle, le sujet des passoires thermiques est aussi travaillé à l'échelle régionale avec **urba4** sur les volets observation des passoires et financement de la rénovation avec la **DREAL**. Pour la commune de **Renage**, l'Agence réalise une analyse du parc privé portant sur la vacance résidentielle et les passoires afin d'identifier des îlots à potentiel pour des actions ciblées.

Pluralis a sollicité l'accompagnement de l'Agence pour mettre à jour le volet concernant les éléments de contexte et d'attractivité territoriale de leur plan stratégique de patrimoine.



L'AGENCE utile



AGENDA

■ Scène locale sur les friches
Novembre - décembre 2026
En visio



PUBLICATION

■ Les six clés de réussite d'une division parcellaire
Publié en 2026 par le Pays
Voiironnais avec la contribution
de l'Agence.



FONCIER

Stratégies foncières

Grenoble Alpes Métropole

L'intervention de l'Agence portera sur l'appui aux coordinations interservices, la mise en évidence de secteurs qui croisent enjeux fonciers et d'aménagement, l'analyse du marché, la sensibilisation des futurs élus et la mise en avant de la stratégie foncière métropolitaine.

Massif du Vercors

En collaboration avec l'EPFL-D, l'Agence est investie sur la livraison de livrets communaux fléchant l'état des lieux de la trajectoire ZAN du territoire (capacités potentielles en consommation d'ENAF), complétés d'une fiche par foncier stratégique pour le développement (logement, tourisme ou économie) ou devant faire l'objet d'une veille foncière.

Pays Voiironnais

À la suite du benchmark de stratégies foncières agricoles intercommunales, l'Agence rédige une note d'enjeux en faveur d'une stratégie foncière inter-thématiques, dans un contexte de sobriété foncière et de concurrence de plus en plus forte des usages sur les espaces. L'organisation d'un séminaire technique en avril avec les services identifiera les étapes de déploiement d'une stratégie coordonnée.

Divisions parcellaires

À la suite du guide sur les divisions parcellaires présenté en janvier 2026 aux élus et techniciens du **Pays voiironnais**, sont programmés des temps d'échanges avec les professionnels. L'Agence réalisera également une étude sur des grands fonciers susceptibles de divisions, afin d'identifier avec les communes les leviers réglementaires et fonciers à actionner pour favoriser une densification qualitative.

Scène locale sur les friches

L'Agence est partie prenante de cette scène d'échanges annuelle, qui réunit les acteurs du développement territorial isérois autour de l'EPFL-D et de l'EPORA, pour évoquer l'actualité juridique, les dispositifs d'accompagnement, les démarches qui font référence en matière de reconversion et faire un point sur les besoins des collectivités.

Observatoire dynamique des friches

L'Agence accompagne l'EPFL-D dans le recensement des friches sur son territoire d'intervention. 2026 sera consacré à l'évaluation du potentiel de valorisation des friches repérées en 2025 sur **la Matheysine** et **Le Grésivaudan**. Des fiches synthétisant l'ensemble des indicateurs permettront aux EPCI ainsi qu'à l'EPFL-D de définir l'avenir de ces friches à court et moyen terme.

Programme pluriannuel d'intervention (PPI)

L'Agence appuiera l'EPFL-D dans l'élaboration de son PPI 2027-2031 par la production d'indicateurs-clés cartographiés pour alimenter le diagnostic et les actions sur les thématiques suivantes : évolution démographique et emploi, parc de logements et marché immobilier, consommation d'espace, friches, trame verte et bleue. Elle réalisera également un état des lieux des documents d'urbanisme et des dispositifs type ORT, PVD sur le périmètre d'action de l'EPFL-D.

Logements seniors, densification pavillonnaire...

L'Agence, au sein d'**urba3**, pilote une étude analysant le potentiel de libération des logements des seniors, à la demande de l'EPORA. Des travaux seront aussi menés afin de développer une approche foncière sur la densification pavillonnaire. Dans une perspective de sensibilisation des nouveaux élus, le réseau préparera l'organisation d'un séminaire régional multi partenarial dédié à la revitalisation des centralités en 2027.

Démarche Isère sobriété foncière

L'animation et le suivi de la démarche se poursuivent en collaboration avec l'Agence d'urbanisme de Lyon, pour la **DDT38**, par une valorisation des travaux « OUIASOF » 2024-2025 (outils d'aménagement en faveur de la sobriété foncière) et l'appui à un programme de formation des élus sur la sobriété foncière.

Prospective ZAN

L'année 2026 est dédiée à la capitalisation et la valorisation des ateliers territoriaux organisés en 2025. Ce travail mené par les agences d'urbanisme de la région se déclina à différentes échelles (départementale, régionale mais aussi nationale lors des rencontres nationales des agences d'urbanisme en octobre à Caen).

Réseau Planif Territoire (urba4)

La dynamique d'échanges techniques entre les DDT volontaires et les 4 agences d'urbanisme de la région, se poursuit en 2026 sous l'égide de la **DREAL**.

5 ■ MOBILISER LES EXPERTISES THÉMATIQUES PRIORITAIRES



SANTÉ

L'urbanisme constitue pour les collectivités un levier majeur de réduction des inégalités de santé dans un contexte d'adaptation au changement climatique et de vieillissement de la population. L'Agence mobilise sa palette d'outils d'observation quantitatifs et qualitatifs pour évaluer les impacts de l'aménagement du territoire, des projets urbains sur la santé des populations et ainsi guider l'action publique. Elle propose aux collectivités des outils d'aide à la décision pour mieux coordonner leurs objectifs de politiques publiques en faveur de la santé (habitat, espace public, mobilités, services à la population...) et prioriser les investissements qui améliorent l'inclusivité et l'attractivité du cadre de vie. Ces accompagnements irriguent désormais les documents-cadre (SCoT, PLUI, PLH, PCAET, CLS...) des territoires et créent les conditions de nouvelles formes de coopérations entre les acteurs du soin et de l'urbanisme.

Plan régional de santé

En partenariat avec l'ARS et la DREAL, les agences du réseau urbA4 accompagnent la mise en œuvre du Plan régional de santé environnement n°4 - 2024-2027 (PRSE4), « Renforcer la prise en compte de la santé dans les projets d'aménagement en améliorant la complémentarité des politiques publiques ». Il s'agit d'animer le réseau régional d'acteurs sur l'urbanisme favorable à la santé (UFS) ; sensibiliser et former les acteurs et décideurs ; renforcer la prise en compte de la santé dans les actions sur le cadre de vie tout en accompagnant la mise en œuvre de démarches participatives.

En 2026, le volet formation à destination des élus sera stratégique pour créer une culture commune sur l'urbanisme favorable à la santé. L'Agence mobilisera la dynamique du PRSE pour intégrer cette grille de lecture au diagnostic du SCoT (en cohérence avec la priorité santé du projet d'aménagement stratégique) et sur la **Métropole** en lien avec des programmes de requalification urbaine à **Saint-Martin-d'Hères** (création de parcours fraîcheur) et **Fontaine** (analyse des enjeux vieillissement au sein du quartier prioritaire de la ville).

L'ARS a sollicité en 2025 l'Agence dans le cadre du PRSE4 pour réaliser un guide santé des OAP sectorielles du PLUi-H de **Montélimar**. Ce travail se prolongera en 2026 en coordination avec l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge de l'élaboration du PLUi.

Mise en œuvre du Contrat métropolitain de santé

L'Agence contribue à l'animation des groupes de travail dédiés à l'UFS, participe à la rédaction d'une feuille de route santé en matière d'UFS pour les services métropolitains en charge des documents cadre (PLH, PLUi, PCAET, Guide des espaces publics, Plan Canopée...) et à la sensibilisation des nouveaux élus de la **Métropole**.

Collaboration avec le CHU Grenoble Alpes

L'Agence se rapproche des acteurs de la santé du territoire, en premier lieu le CHUGA, membre de l'Agence depuis 2024, par des accompagnements dédiés (contribution au schéma directeur immobilier, analyses en matière de santé populationnelle).



RESSOURCES WEB

■ Sélection de ressources sur l'urbanisme favorable à la santé



PUBLICATION

■ Nos données en image Santé & vieillissement

Portrait actualisé du SCoT, de l'aire grenobloise et des onze intercommunalités qui la composent en matière de santé et vieillissement. Janvier 2026



WEBINAIRE

■ Présentation de la publication

Nos données en image Santé & vieillissement
Juin 2026



PUBLICATIONS

■ MÉTHODO

Analyse des besoins sociaux

Partage méthodologique pour apprécier les besoins sociaux des habitants par l'observation des conditions de vie (ressources financières, conditions de logement, état de santé...).

2023



■ OBSERVATION GRAND TERRITOIRE

L'aire grenobloise sous tous les angles

Présentation d'indicateurs illustrant plusieurs thématiques : la démographie, l'habitat, le niveau de vie, l'emploi, la santé et l'environnement.

2025



■ AVENIRS DÉMOGRAPHIQUES ISÉROIS

Publication du pôle observation du Département, qui s'appuie sur une approche méthodologique innovante développée par l'Agence, articulant projections démographiques et simulations locales intégrant les dynamiques du parc de logements.

2025



POPULATION & SOCIÉTÉ

Analyse des besoins sociaux (ABS)

L'Agence participe à la nouvelle analyse des besoins sociaux du **CCAS de Grenoble** centrée sur les besoins de la petite enfance. Elle apporte son appui pour construire une méthode de prospective des besoins en mode de garde petite-enfance, la réalisation d'une étude sur les besoins des familles en attente d'une place en établissement d'accueil du jeune enfant et la construction d'une grille d'indicateurs sur les besoins des familles en mode de garde.

L'accompagnement se poursuit auprès du **CCAS d'Échirolles** pour rédiger la partie qualitative de son ABS, avec une approche multi-thématiques sur le thème des retraités, part croissante de la population.

L'Agence contribuera à la mise à jour du portrait social pour le **CIAS du Pays Voironnais** par l'actualisation des indicateurs et la production d'un document d'analyse statistique cartographiée.

Étude santé mentale

L'Agence finalise l'analyse des résultats de l'enquête sur les besoins d'accompagnement en santé mentale des jeunes pour le **CIAS du Pays Voironnais**.

Observatoire transversal Grenoble

L'Agence accompagne également le **CCAS et la Ville de Grenoble** pour actualiser et exploiter les indicateurs sociaux et environnementaux. Il s'agit de fournir une observation à l'échelle des Maisons des Habitants, afin de favoriser l'actualisation des projets sociaux d'établissements. En parallèle, l'Agence aidera à structurer le volet socio-environnemental de l'observatoire.

NPNRU Villeneuve et GrandAlpe

La mission d'observation quantitative et qualitative engagée en 2019 pour **Grenoble Alpes Métropole** se poursuit au service de la conduite du NPNRU sur les Villeneuves de Grenoble et d'Échirolles. En 2026, une 3^e vague d'entretiens est lancée sur la Villeneuve de Grenoble - Village Olympique.

Contrat de ville « Engagement quartiers 2030 »

L'Agence conduit une nouvelle évaluation thématique sur la prévention de la délinquance afin d'analyser l'efficacité des actions financées par la **Métropole**. En parallèle, elle réalise une analyse transversale des enseignements des dix années de focus group professionnels (2016-2025) organisés au sein de chaque quartier. Les chiffres-clés de l'observation sociale des QPV seront actualisés.

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

L'Agence analysera les données de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale pour alimenter le diagnostic et la nouvelle stratégie intercommunale de sécurité. Elle accompagnera également la **Métropole** dans l'élaboration d'une méthodologie de focus group pour recueillir des dires d'acteurs de la sécurité.

Observation sociale et planification

Dans la suite de l'étude Précarités rurales (2024), le **Département** sollicite l'Agence pour renforcer la prise en compte des vulnérabilités territoriales dans les documents d'urbanisme, et l'outiller dans son rôle de Personne publique associée, par un porter-à-connaissance enrichi et des critères d'analyse et d'évaluation intégrant les dimensions sociales et qualitatives. Une expérimentation sur un territoire test aura lieu en 2026.

5 ■ MOBILISER LES EXPERTISES THÉMATIQUES PRIORITAIRES



MONTAGNE & TOURISME

Stations communautaires du Grésivaudan

L'Agence réalise l'actualisation du plan guide, outil d'affichage du plan global d'actions rédigé en 2024. Après une première livraison du document actualisé en ce début d'année avec les actions réalisées, abandonnées ou différées, une seconde actualisation sera réalisée en toute fin d'année. La finalisation de l'étude sur une alternative transport navette au Collet est également au programme 2026.

Dans le cadre du schéma directeur des équipements communautaires, l'étude, initiée en 2025 par la conduite d'entretiens pour identifier les besoins en locaux et fonctionnement, se poursuit avec l'élaboration de scénarios d'évolution visant l'optimisation ou l'extension des bâtiments communautaires sur les 3 stations. La collectivité a l'ambition d'assurer la transition des stations et d'expérimenter de nouveaux usages et activités.

Observatoire des locations de courte durée

L'Agence poursuit son implication pour Grenoble Alpes Métropole en complétant la connaissance des meublés touristiques sur le territoire métropolitain.

Marché immobilier touristique de loisirs

Depuis 2023, l'Agence renforce son expertise en matière d'observation touristique avec la publication de fiches d'analyse des marchés immobiliers touristiques isérois, à l'échelle des massifs et des stations. Développées pour Isère Attractivité et le Département, elles s'appuient sur deux bases de données HEbto et TRANSACTo. L'édition 2025 sera disponible en début d'année 2026. Des échanges avec les ac-

teurs du tourisme sur les fiches et leur contenu sont également prévus, afin de compléter par une vision qualitative des marchés touristiques isérois, complémentaire aux analyses quantitatives. Au second semestre, les fiches, désormais stabilisées, seront mises à jour avec les derniers millésimes de données disponibles (Transacto 2025, données Ofpi 2025).

Résidences principales en territoire touristique

À la demande de la Communauté de communes du Massif du Vercors, l'Agence apportera des éléments de conseil et des retours d'échanges avec les autres territoires sur l'application de la loi Le Meur et l'imposition de servitudes pour la réalisation de résidences principales en territoire touristique.

StationoScope, vers un atlas interactif des stations du massif des Alpes

Dans le cadre des programmes de massif, l'INRAE appuie le SGAR (Secrétariat général pour les affaires régionales Auvergne Rhône-Alpes) dans l'animation de la démarche StationoScope dotant dès 2012 le territoire alpin d'une cartographie et d'outils dynamiques (fiches par stations) pour mettre à disposition de tous des données objectives, et permettre des comparaisons entre territoires. L'Agence, invitée au comité d'experts, participe aux décisions pour la mise à jour des bases de données (données locales mobilisables, structuration de la base de données...) et des contenus pour relancer cet observatoire.

L'AGENCE utile



PUBLICATIONS

■ Le marché immobilier touristique des 5 massifs et 12 principales stations de l'Isère

Analyse des marchés touristiques par segments à partir des bases de données Hebto et Transacto Nouvelle version (chiffres 2024). À partir d'avril 2026



OUTIL NUMÉRIQUE

■ Immobilier touristique Base Hebto 2022

Géolocalisation des hébergements touristiques avec rendu cartographique possible au bâti. À consulter sur vizualiz.aurg.fr





L'AGENCE utile

AGRICULTURE & ALIMENTATION

L'Agence mobilise son expertise agronomique, sa maîtrise des outils d'observation territoriale et de planification pour aider les collectivités à intégrer les enjeux agricoles et alimentaires à leurs projets et documents-cadre. Ses réalisations sont multiples : diagnostic, cartes, études thématiques et stratégiques, exploration de sujets émergents...

Projet alimentaire interterritorial de la grande région grenobloise (PAiT)

Le programme d'actions 2025-2029 du PAiT renforce le rôle de l'observatoire créé, pour assurer le suivi et l'évaluation de la démarche. En 2026, l'Agence s'investira principalement sur la valorisation des données et la mise à jour des indicateurs, avec la production d'un document cadre « Le PAiT : suivez-le-fil » à destination des élus. Elle veillera également à renforcer l'articulation des observatoires agricoles locaux avec celui du PAiT. Enfin, les travaux exploratoires sont renouvelés sur deux sujets : la restauration collective, avec une enquête auprès des communes et intercommunalités ; et l'accompagnement du groupe de travail filière bovine avec la rédaction d'une note d'enjeux.

Valorisation de la stratégie agricole et alimentaire métropolitaine

À la demande de **Grenoble Alpes Métropole**, l'Agence produira un portrait actualisé de l'agriculture métropolitaine, en cohérence avec les orientations du PAiT, pour sensibiliser les nouveaux élus aux dynamiques agricoles et alimentaires du territoire. Réalisé à partir d'une sélection d'une trentaine d'indicateurs issus du PAiT et d'autres sources, ce portrait donnera lieu à une publication de chiffres clés. La mission intégrera également l'actualisation du transfert des données produites par l'Agence vers l'observatoire de la Métropole.

Évaluation de la politique agricole et alimentaire

Depuis 2019, **Le Grésivaudan** suit sa politique agricole et alimentaire à l'aide d'indicateurs dédiés. En vue du futur programme 2027-2030, la collectivité souhaite disposer d'un état des lieux actualisé et structuré. L'Agence accompagnera la mise à jour et la valorisation des indicateurs existants, intégrant ceux du PAiT et du bilan de mandat, afin d'éclairer l'évaluation et les choix stratégiques à venir.



PUBLICATIONS

- Les produits bio
 - Qualité de l'eau en agriculture
- Synthèses communicantes des missions d'observation menées pour le PAiT de la grande région grenobloise.*
2025



OUTIL NUMÉRIQUE

- VisuAliz, outil collaboratif
- Proposé par l'Agence pour le chantier agriculture et forêt du PLUi de Grenoble Alpes Métropole, VisuAliz a permis de regrouper et mobiliser les informations utiles à l'identification des secteurs cumulant les enjeux (eau, agriculture, environnement, paysages) et l'argumentaire de protection des espaces agricoles et naturels dans le cadre du ZAN.*
2025



5 ■ MOBILISER LES EXPERTISES THÉMATIQUES PRIORITAIRES



MOBILITÉS

L'Agence est liée au **SMMAG** par une convention cadre 2023-2026, nourrissant la principale part des travaux mobilité de son programme. Elle intervient aussi toutefois sur ce champ pour d'autres partenaires tels que les EPCI ou communes de l'aire grenobloise.

Appui aux études du Service Express Régional Métropolitain (SERM)

Après deux années de travaux, le dossier de demande de statut de Service express régional métropolitain (SERM) est finalisé et déposé au premier trimestre 2026. L'appui de l'Agence se poursuit avec la relecture des documents constitutifs du dossier de statut et des apports d'expertise sur différentes thématiques (schéma multimodal, évaluation socio-économique, lien urbanisme/aménagement/transport).

Plan de mobilité (PDM)

L'Agence poursuit son engagement en 2026 auprès du PDM du SMMAG pour l'appropriation par les élus et le lancement de la construction du plan d'actions. Elle finalisera également des approfondissements thématiques (marche à pied, vieillissement, résilience des infrastructures et services de mobilité au changement climatique, stationnement). L'Agence sera aussi mobilisée, dans l'animation des temps avec les élus et avec les partenaires techniques, et dans la préparation de la concertation.

Micro-PDM Vizillois

Le SMMAG lance un schéma de mobilité en lien avec son engagement dans la convention ORT de Vizille. L'Agence mettra en forme le schéma en croisant les ambitions de revitalisation du centre et des mobilités.

Micro-PDM Grésivaudan Polarité Sud

L'Agence contribue à la formulation des ambitions de mobilité sur ce territoire, en lien, avec le développement de l'activité économique sur le site de Crolles-Bernin, et en tenant compte de la dynamique de projets (SERM, interirives piétons/cycles, études câbles...).

Schéma de mobilité Boucles de l'Isère

L'Agence accompagnera la finalisation de la démarche.

Explor'Agence Mobilité

Deux sujets liés aux mobilités seront explorés en 2026 avec ce format d'ateliers d'exploration (benchmark, enjeux prospectifs et pistes d'actions).

Observatoire du stationnement

L'Agence poursuivra ses travaux sur la connaissance de l'offre de stationnement réglementé sur l'ensemble du territoire du SMMAG. Elle rédigera une série de publications visant à sensibiliser les nouveaux élus aux enjeux des politiques de stationnement et aux différents outils à leur disposition.

Développement des transports en commun

L'Agence suivra des études d'extension de lignes tramway et des études câbles portées par le SMMAG pour contribuer à la bonne prise en compte des enjeux d'articulation entre urbanisme et transport.

Intermodalité et comportements

L'Agence contribuera à plusieurs travaux : étude de mise en cohérence des tarifications TC SERM, covoiturage, vélo, P+R ; analyses liées aux enjeux de saturation de certains parcs-relais ; vulgarisation et sensibilisation autour des pratiques de changements de comportements.

Modèle de déplacements

L'Agence poursuit l'animation du **club modélisation**, partenariat technique de gestion et d'utilisation du modèle de déplacements. En 2026, elle accompagne les travaux d'amélioration du modèle, l'amélioration des données d'entrée et l'actualisation des données socio-économiques 2035 notamment pour intégrer l'évolution des documents de planification locaux (PLH du Pays Voironnais, gisement foncier Grésivaudan).



Stationnement payant et sectorisation résident

La Ville de Grenoble souhaite faire évoluer la sectorisation résident ainsi que le zonage tarifaire de son stationnement payant. Elle a sollicité l'Agence pour dresser un diagnostic du fonctionnement actuel du stationnement payant, un panorama du stationnement payant dans les métropoles françaises et des scénarios d'évolution de la sectorisation résident et du zonage tarifaire.

Politique métropolitaine de gestion des parkings publics

L'Agence mène des études sectorielles pour identifier les opportunités de développement de nouveaux parkings publics, et les mesures locales de stationnement à mettre en œuvre. Elle mobilise également les données d'exploitation des parkings publics existants pour fournir à la Métropole des pistes d'optimisation.

Stratégie mobilités

L'Agence accompagnera la Communauté de communes de la Matheysine à se doter d'une stratégie et d'un plan d'actions sur les mobilités, support de dialogue avec la Région (AOM sur ce territoire), le SMMAG, mais aussi avec les acteurs locaux et de l'action sociale qui portent des services de mobilité solidaire.

Portrait mobilité

La Communauté de communes du Massif du Vercors dispose de très peu de données de mobilité récentes sur son territoire. Elle a sollicité l'Agence pour établir un portrait des mobilités pour éclairer les besoins du territoire et les choix politiques inhérents. Deux angles seront traités : les mobilités quotidiennes et les mobilités touristiques, avec, en particulier, les données de trafic routier et d'usage des transports en commun.

L'AGENCE utile



PUBLICATIONS

■ Zooms thématiques de l'enquête mobilité

Déjà parus

- Mobilité et climat
- Usages et usagers du vélo
- Usages et usagers des transports collectifs
- Usages et usagers de la marche
- Usages et usagers de voiture
- La mobilité quotidienne au cœur des enjeux : l'échelle du grand territoire

■ Mobilité et vieillissement

Paru en mars 2026



■ La mobilité dans les QPV À paraître dans l'année



WEBINAIRES

■ Replays des webinaires de présentation des zooms disponibles À visionner sur la chaîne YouTube de l'Agence

■ WEBINAIRE Zoom Mobilité et vieillissement 5 mai 2026



PUBLICATIONS

■ Le covoiturage du quotidien dans l'aire grenobloise

Synthèse des éléments de connaissance des pratiques de covoiturage du quotidien dans l'aire grenobloise.

Février 2025



■ Analyse de l'enquête TER régionale

Quatre publications sur les gares, les déplacements en TER, l'intermodalité TER + vélo ou Engin de déplacement personnel (EDP) et le profils des usagers du TER.

2025



WEBINAIRE

■ Replay du webinaire de présentation À visionner sur la chaîne YouTube de l'Agence

5 ■ MOBILISER LES EXPERTISES THÉMATIQUES PRIORITAIRES



ÉQUIPEMENTS

Aide à la décision pour l'implantation d'un centre de loisirs

La **Communauté de communes Cœur de Chartreuse** souhaite ouvrir un nouvel accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) sur la commune de Saint-Laurent-du-Pont à l'horizon 2027. Au regard du temps d'utilisation de ce type d'équipement, elle souhaite le mutualiser avec un équipement de la ville. L'Agence aide les parties prenantes à choisir le site le plus favorable à ce programme et accompagne les collectivités dans le lancement des phases opérationnelles.

Équipements & adaptation au changement climatique

L'Agence est sollicitée par la **Ville de Grenoble** pour réaliser des analyses d'évolutions des équipements municipaux (écoles, crèches) en lien avec l'adaptation au changement climatique et la rénovation thermique. Ces analyses multicritères prendront en compte le point de vue des usagers, des équipes qui y travaillent, le volet bâtiminaire et serviront de base de réflexion pour prioriser les investissements.

PATRIMOINES & PAYSAGES

Grenoble et GrandAlpe : patrimoine XX^{ème} siècle

Le développement urbain de Grenoble au XX^{ème} siècle a donné lieu à l'édification d'ensembles bâtis présentant une cohérence architecturale et une harmonie de composition et de style : Grands Boulevards, la Villeneuve (Village Olympique, Arlequin, Malherbe, Résidence 2000), quartiers de maisons ouvrières... Afin d'assurer efficacement la protection des éléments qui fondent l'homogénéité de ces ensembles, l'Agence va les caractériser finement afin de rédiger, dans le cadre de la prochaine évolution du PLUi, des règles différenciées et adaptées aux qualités et enjeux de chaque ensemble.

Redéfinition des périmètres de protection des abords des monuments historiques

Les services de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) travaillent à la réalisation des Périmètres Délimités des Abords (PDA) en remplacement des rayons de 500m de protection des abords de Monuments Historiques dans certaines communes de **la Métropole**. L'Agence a proposé aux services de l'UDAP et de la Métropole de saisir cette opportunité pour échanger ensemble et avec les communes concernées, sur des dispositions partagées afin de bâtir une « règle du jeu » mise à disposition des porteurs de projets. L'Agence réalisera des analyses paysagères, patrimoniales, urbaines des secteurs, et un croisement avec les projets, ER, OAP et autres enjeux de la commune. Cela pourra se concrétiser, par exemple, à travers la mise en place d'Ensembles Bâti Homogènes (EBH) dès la prochaine modification du PLUi.

Observatoire du paysage

Afin de poursuivre le travail d'observatoire photographique des paysages, une nouvelle campagne de reconduction (25 prises de vues) est lancée en 2026 afin de mesurer les évolutions de ces paysages à forts enjeux pour le territoire du **Pays Voironnais**. L'Agence réalisera un travail d'analyse des évolutions afin d'orienter l'observation en fonction des documents cadres de la collectivité (Schéma de Secteur, Chartes Paysagère et Architecturale).



CENTRES ANCIENS

ORT

L'Agence poursuit son accompagnement des Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) de **Vizille** et du **Grésivaudan** et assurera leur déclinaison opérationnelle par des expertises.

Centralité vizilloise

Sur cette centralité historique de la Métropole, la convention (ORT) finalisée et signée en 2025, entre dans une nouvelle phase. L'Agence se mobilise sur trois axes : accompagner les nouveaux élus dans la prise en main de la démarche ; faire évoluer la convention ORT, notamment en renforçant le dispositif d'évaluation de la démarche ; formuler, en fin d'année, des propositions d'évolutions du PLUi et de la convention selon le plan-guide de maîtrise d'œuvre en cours d'élaboration.

Club des centralités de l'Isère

Pour le compte de la **DDT** et du **Département**, l'Agence anime depuis 2021 le club local d'échanges entre chefs de projets et techniciens des collectivités engagées dans des démarches de revitalisation de leur centralité. La séance de mars 2026 a pris la forme d'une journée de rencontre organisée en deux temps : une matinée dédiée à la présentation du projet de Vizille et à la visite de sites ; un après-midi axé sur la co-construction d'un guide isérois de la revitalisation, à destination des nouvelles équipes municipales.



CLUB

■ Club des centralités de l'Isère

Séance sur la construction d'un guide isérois de la revitalisation, à destination des nouvelles équipes municipales

À Vizille

10 mars 2026



PUBLICATION

■ Guide isérois de la revitalisation

À paraître en avril 2026



INTERVIEWS

■ Témoignages des chefs de projet PVD, ORT, Villages d'Avenir

Recueillis le 22 mai 2025 à Crolles lors de la 10^e séance du club des centralités.

- Les apports du club des centralités
- Le rôle du chef de projet
- Des exemples d'actions de revitalisation
- Le parcours professionnel

À visionner sur la chaîne YouTube de l'Agence



UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

LA PLURIDISCIPLINARITÉ EST UN MARQUEUR FORT ET DISTINCTIF DE L'OFFRE ET DU FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE. ACTUELLEMENT PLUS D'UNE CINQUANTAINE DE COLLABORATEURS AUX MÉTIERS DIVERS, CROISENT LEURS EXPERTISES AU SERVICE DES ATTENTES ET PROJETS DES TERRITOIRES.



ILS - ELLES SONT VOS INTERLOCUTEURS

SPÉCIALISTES DE VOS TERRITOIRES ET DE VOS ORGANISMES, NOS EXPERTS ET EXPERTES THÉMATIQUES RÉFÉRENTS SONT LES TRAIT D'UNION ENTRE L'AGENCE ET VOS SERVICES. ILS VOUS ÉCOUTENT, VOUS CONSEILLENT ET VOUS ACCOMPAGNENT. CE SONT VOS INTERLOCUTEURS ET INTERLOCUTRICES POUR LA CONSTRUCTION ET LE SUIVI DU PROGRAMME D'ACTIVITÉ.



Frédéric Pontoire

frederic.pontoire@aurg.asso.fr

État / DDT / DREAL
Communauté de communes de la Matheysine
Agence régionale de santé (ARS)
Université Grenoble Alpes (UGA)
Crous Grenoble Alpes
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté



Vincent Escartin

vincent.escartin@aurg.asso.fr

Département de l'Isère



Emmanuel Boulanger

emmanuel.boulanger@aurg.asso.fr

Grenoble Alpes Métropole
Communauté d'agglomération du Pays voironnais
Absise
Ville d'Échirolles



Murielle Pezet-Kuhn

murielle.pezet-kuhn@aurg.asso.fr

EP SCoT de la grande région de Grenoble
Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag)



Laure Pierson

laure.pierson@aurg.asso.fr

Grenoble Alpes Métropole



Sébastien Tixier

sebastien.tixier@aurg.asso.fr

Communauté de communes de Bièvre Est
Bièvre Isère Communauté



Colombe Buevoz

colombe.buevoz@aurg.asso.fr

Communauté de communes Le Grésivaudan
Communauté de communes du Massif du Vercors
Communauté de communes Cœur de Chartreuse
Communauté de communes Royans Vercors



Hugues Merle

hugues.merle@aurg.asso.fr

Parc naturel régional du Vercors
Parc naturel régional de Chartreuse



Kader Boukerrou

kader.boukerrou@aurg.asso.fr

EPFL du Dauphiné



Manon Sajaloli

manon.sajaloli@aurg.asso.fr

Ville de Grenoble
Epora

ACCÉDEZ À UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE VOTRE TERRITOIRE

OUTILS WEB CARTOGRAPHIQUES

VOS TERRITOIRES À LA CARTE

cartographie interactive
statistique : indicateurs
et portraits de territoire
de l'échelle infracommunale
à l'échelle départementale

VIZUALIZ

géolocalisation de données
à l'échelle de la commune
outil de cartographie collaboratif

RESSOURCES

PUBLICATIONS

études, méthodologies,
observation,
notes juridiques ...

VEILLE

blog de veille sur l'urbanisme
et l'aménagement ici et ailleurs

VIDÉOS

interviews, reportages,
replays des webinaires...

LA DOC'

fonds documentaire
et archives

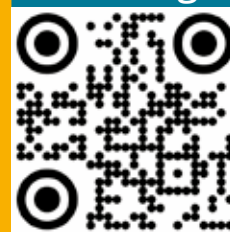
PHOTOS

illustrant les territoires
de l'aire grenobloise

GRAND A

scène éditoriale
sur les grands sujets
de demain

www.aurg.fr



RESTEZ CONNECTÉ AVEC L'AGENCE



PROPOS

newsletter mensuelle
sur l'actualité de l'Agence

L'AGENCE veille pour vous

newsletter hebdomadaire
sur l'actualité de l'urbanisme
et de l'aménagement

Avril 2026

Directeur de publication :
Frédéric Pontoire
Conception et rédaction :
équipe valorisation
Conception graphique :
Ça crée Val
Cartes et photos :
L'Agence
Raphaël Lassablière (p.22, 32)